

# Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

**Eco**

Jeudi 09 Mars 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°99 ■

CeraWeek 2023

## L'Algérie courtise les investisseurs

*Le ministre de l'Energie est depuis lundi dernier à Houston (Texas), Etats-Unis pour participer au Cera Week (Cambridge Energy Research Associates). Un des événements les plus importants qui réunit chaque année des dirigeants de l'industrie de l'énergie, des experts, des responsables gouvernementaux et des décideurs, le Cera Week 2023 était une occasion pour le représentant de l'Algérie, en l'occurrence Mohamed Arkab, de faire promotion à l'investissement dans notre pays.*

P 3



**Géant**  
ELECTRONICS

**Contribution**  
**Resserrer les Liens, quels Liens ?**

Par **DERGUINI Arezki**  
Enseignant chercheur  
en retraite

P 8-9

**Pension de retraite pour la diaspora**

**Les précisions du DG de la CNR**

Le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Djaafar Abdelli, a révélé, mardi, lors de son passage à la Radio «Chaîne I», que le seuil minimum pour les expatriés souhaitant adhérer à la Caisse nationale des retraites est estimé à 54.000 dinars, soit environ 350 euros au minimum, ce qui équivaut à 3 fois le salaire de référence.

P2

**Avec 44 millions de dollars d'exportation en 2022**

**Les produits de terroir en plein croissance**

Les produits du terroir ne sont plus comme une niche fiscale, mais bel et bien une opportunité d'exportation pour peur qu'ils soient valorisés. C'est en substance le vœu du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, qu'il a émis lors du coup d'envoi des portes ouvertes nationales sur l'exportation des produits du terroir, qui s'étaleront jusqu'à jeudi (aujourd'hui) au niveau de toutes les wilayas.

P 5

**ONS**

**Le rythme d'inflation annuel est de 9,3% en janvier**

L'inflation en Algérie s'est établie en janvier 2023 à 9,3% sur un an, indique l'Office national des statistiques (ONS) dans son dernier bulletin publié sur son site. « Au mois de janvier 2023 et par rapport au même mois de l'année 2022, l'évolution des prix à la consommation est de +9,3%. Le rythme d'inflation annuel (février 2022 à janvier 2023 / février 2021 à janvier 2022) est de +9,3% », précise l'ONS.

P 3

RAPPORT DE L'OPAEP

# «L'Algérie, un fournisseur fiable et important»

*L'Algérie conforte sa position de fournisseur fiable sur le marché international du gaz notamment. Tous ses engagements en matière d'approvisionnement en GNL en 2022 ont été honorés.*

Par Slimane T/Agence

## PENSION DE RETRAITE POUR LA DIASPORA Les précisions du DG de la CNR

Le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Djaafar Abdelli, a révélé, mardi, lors de son passage à la Radio «Chaîne 1», que le seuil minimum pour les expatriés souhaitant adhérer à la Caisse nationale des retraites est estimé à 54.000 dinars, soit environ 350 euros au minimum, ce qui équivaut à 3 fois le salaire de référence. Djaafar Abdelli a expliqué que l'expatrié doit payer le montant en devise, à condition que la devise soit convertible, indiquant que ceux qui souhaitent adhérer doivent être inscrits dans les services diplomatiques et consulaires algériens, et ne doit pas être affilié au système de sécurité sociale en Algérie. Autres conditions, l'intéressé doit jouir de la nationalité algérienne et l'âge de ne pas dépasser 55 ans, et qu'il exerce une activité rémunérée ou non, et qu'il doit également présenter un certificat de travail ou un registre du commerce. Abdelli a évoqué la possibilité pour les étudiants algériens d'adhérer à la caisse et de bénéficier des versements en nature prévus par la sécurité sociale pour eux et les ayants droit, expliquant que la communauté la plus visée par la procédure est celle qui est située dans des pays qui n'offrent pas aux travailleurs une retraite après la fin de l'activité professionnelle, comme c'est le cas dans les pays du Golfe. Dans le même contexte, Abdelli a révélé que le paiement se fera par carte bancaire en devise au niveau de la Banque de Développement Local et de la Banque Nationale d'Algérie, et que l'expatrié, en cas de souscription de 15 ans, l'intéressé devra pouvoir bénéficier d'une retraite estimée à 20 000 dinars au minimum, et cette prestation peut atteindre 190.000 dinars au maximum, indiquant que les demandes sont traitées dans les 15 jours. RE

## CONSEIL DE LA NATION Dix questions orales programmées

La Chambre haute du Parlement programme, pour ce jeudi à partir de 9h30, une séance plénière consacrée à dix questions orales. Les sénateurs interpellent quatre ministres, en l'occurrence Youcef Cherfa, en charge du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Son collègue de l'Industrie Ahmed Zeghdar fera également le déplacement à l'hémicycle du Palais Zighout Youcef ainsi que les ministres de l'Éducation nationale et du Tourisme et de l'Artisanat, respectivement Abdelhakim Belaabed et Yacine Hammadi,

Selon le rapport de ce mois de mars de l'Organisation des pays arabes producteurs de pétrole (Opaep), «les exportations algériennes en gaz (via des gazoducs) ont enregistré une hausse de 10% durant l'année dernière par rapport à 2021, contre une baisse de 12% des exportations de GNL durant la même période. En chiffres, les exportations algériennes de GNL sont passées «de 11,48 millions de tonnes à 10,2 millions de tonnes durant l'exercice dernier», lit-on dans un rapport de l'OPAEP. Cependant, la question qui se pose est de savoir pourquoi les exportations algériennes en GNL ont chuté en 2022. En effet, durant l'exercice dernier, l'Algérie a signé d'importants accords avec ses clients traditionnels portant, entre autres, sur de nouveaux prix indexés sur les cours du pétrole qui ont connu une hausse importante. De ce fait, une stratégie de réorientation de la production gazière vers le gaz naturel a été adoptée durant l'exercice dernier pour lui permettre d'honorer ses

engagements contractuels sur le marché international. Dans ce sens, les augmentations des exportations de GNL durant le dernier trimestre de l'année 2021, soit une hausse de 7% d'après le chiffre officiel, ont été dictées par une situation particulière, qui est intervenue après la fermeture par l'Algérie, le 31 octobre de la même année, du gazoduc GME, d'une capacité de transport de 13 milliards de m3, qui la liait à l'Espagne en passant par le Maroc. Durant cette période, les exportations algériennes de GNL vers l'Espagne ont augmenté pour permettre de couvrir le manque induit par la fermeture de ce gazoduc. Selon le dernier rapport de l'Opaep, «l'Algérie a exporté 400.000 t de GNL durant le dernier trimestre 2021 vers l'Espagne». Autrement dit, l'Algérie a trouvé une autre alternative pour honorer ses engagements contractuels avec l'Espagne après la fermeture de l'un des deux gazoducs qui la liaient à ce pays, en s'appuyant sur le GNL. Une démarche qui a renforcé la position de l'Algérie sur le marché gazier européen en tant que fournisseur «fiable». En effet, si les exportations de GNL ont enregistré une baisse de 1,46 million de tonnes durant l'année 2022 par rapport à l'année 2021, les exportations via les gazoducs ont connu une hausse importante durant en 2022.

Selon les données de l'Opaep, le gazoduc Medgaz liant l'Algérie à l'Espagne a enregistré une augmentation de l'ordre de 2 milliards de m3 en 2022 «en passant de 8 milliards de m3 à 10 milliards m3». Même chose pour le Transmed qui transporte du gaz vers l'Italie qui est quant à lui passé à «23,5 milliards de m3» contre 21,5 milliards m3 en 2021. «Ce qui fait de l'Algérie un fournisseur fiable et important des marchés italien et espagnol», lit-on dans le rapport en question. Malgré cette baisse des volumes des exportations du gaz naturel liquéfié durant l'année 2022 par rapport à 2021, l'Algérie a réalisé un record en matière d'exportations gazières de 56 milliards de m3, contre 54 milliards m3 en 2021, dans un climat marqué par une hausse des prix de ce combustible sur le marché international et l'entame de Sonatrach des négociations pour une indexation du prix du gaz sur celui du pétrole. D'ailleurs, en matière de recettes énergétiques, l'année 2022 reste l'une des plus importantes pour l'Algérie depuis la crise de 2014. En d'autres termes, la réduction des exportations de GNL durant l'exercice dernier par rapport à 2021 n'a pas eu un impact négatif sur les exportations gazières du pays.

## CONSTANTINE

### Appel à la reconsidération des ressources hydriques et minières locales

Les participants aux travaux d'un colloque international ont insisté, mardi à Constantine, sur "l'impérative reconsidération des ressources hydriques et minières locales en vue de relever les défis majeurs en rapport notamment avec les questions de l'environnement, des minéraux et métaux rares ainsi que les énergies fossiles". Les conférenciers ayant pris part à ce séminaire international ont préconisé le recours aux richesses locales en matière de substances minérales et métaux rares en sus des ressources en eau dans les zones arides ou semi-arides en vue de pallier les problèmes de déficit de ces matières essentielles et de développer des produits de substitution à l'importation, notant que ces deux volets figurent parmi les défis majeurs actuels du Gouvernement. Présentant une communication intitulée "Etude pétrographique et géochimique du massif Tessalit (Hoggar Central, Algérie)", les enseignants chercheurs Fatima Oulebsir et Mokrane Kesraoui du Laboratoire de Métallogénie et Magmatisme (Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediène-Alger), ont expliqué que le massif de Tessalit constitue une source renfermant plusieurs métaux indispensables. Utilisés comme matériaux de construction de haute résistance mécanique dans l'industrie chimique ou dans le secteur de construction grâce à leur composition pluri minérale ainsi que leur durabilité et texture, ces minéraux peuvent servir d'alternatives aux matières utilisées dans les grandes industries et de facto, consolider l'économie nationale en évitant de les importer, a indiqué le binôme présentant cette communication.

Lors de la présentation d'une communication sur "la modélisation de la nappe alluviale de l'ancienne palmeraie de Guerrera (Ghardaïa)", l'enseignant chercheur Aziz Zeddouri du laboratoire des réservoirs souterrains pétroliers, gaziers et aquifères (Université Kasdi Merbah-Ouargla) a exposé à son tour, une approche pour la gestion durable des ressources en eau à travers ce modèle qui fournit des données indispensables à une gestion rationnelle de cette ressource primordiale au développement durable dans les zones arides. La gestion des ressources en eaux souterraines révèle une importance primordiale pour la relance du développement économique en Algérie, a estimé l'intervenant, s'appuyant, en hydrogéologie, sur la modélisation numérique consistant à retranscrire, à l'aide d'un programme informatique, l'écoulement des eaux souterraines et le système aquifère. Ce colloque international de deux jours, tenu en hybride (mode présentiel et par visioconférences) au centre de conférences 500 places pédagogiques campus Tidjani-Heddad de l'Université Frères Mentouri-Constantine-1, a constitué une occasion pour plusieurs enseignants algériens et étrangers afin d'aborder d'autres thèmes ayant trait à la promotion des recherches scientifiques spécialisées en Géologie notamment celles en rapport avec l'environnement et les énergies fossiles, a-t-on souligné.

Quotidien économique

**Les Enjeux**  
Eco

Édité par la  
SARL

Les enjeux Eco  
Tel: 06 98165554

Gérant  
**Belmihoub  
Abdelaziz**

Directeur de  
publication  
**Radji Zahir**

Siège social  
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine  
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction  
03, Rue Ali Boumendjel  
Square Port Said, Casbah  
email: lesenjeuxeco@gmail.com  
ccb : BDL 005  
00170000003889 09

Impression  
Centre : SIA

Distribution  
Centre:  
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER: PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur  
Tél. : (021) 73.76.78 - 73.71.28 - 73.30.43  
Fax : (021) 73.95.59 (021) 73.99.19

CERAWEEK 2023

# L'Algérie courtise les investisseurs étrangers

Le ministre de l'Énergie est depuis lundi dernier à Houston (Texas), États-Unis pour participer au Cera Week (Cambridge Energy Research Associates). Un des événements les plus importants qui réunit chaque année des dirigeants de l'industrie de l'énergie, des experts, des responsables gouvernementaux et des décideurs, le Cera Week 2023 était une occasion pour le représentant de l'Algérie, en l'occurrence Mohamed Arkab, de faire promotion à l'investissement dans notre pays.

Par Zahir R

Il a tenu une série de rencontre avec plusieurs représentants d'entreprises du secteur des énergies, lit-on dans un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines.

Prenant partie à l'atelier « Informal IPIC Talks », auquel ont participé de nombreux représentants d'entreprises internationales et gouvernementales, le ministre a évoqué les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le secteur de l'énergie en Algérie, notamment l'exploration, le développement et l'exploitation des hydrocarbures dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui prévoit de nombreuses facilités et avantages aux investisseurs, indique un communiqué du ministère.

En outre, le ministre a mis en avant les efforts de l'Algérie à réduire les émissions de carbone ainsi que les projets de développement des énergies renouvelables, à l'instar du programme visant à atteindre 15 000 mégawatts d'énergie solaire en Algérie.

Par ailleurs, le ministre s'est entretenu avec Claudio Descalzi, P-DG de groupe italien ENI. Les entretiens ont porté sur les projets en

cours entre Sonatrach et Eni dans le domaine des hydrocarbures, ainsi que sur les opportunités d'investissement dans l'objectif d'augmenter le volume de production de gaz naturel, ainsi que dans le projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Europe via l'Italie. Avec Mme Ditte Juul Jorgensen, directrice générale de l'énergie de la Commission européenne, l'entretien a porté sur l'état de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables. Il a été également question des opportunités d'investissement, notamment dans le domaine des hydrocarbures, de l'interconnexion électrique et gazière avec l'Europe, ainsi que le renforcement de la coopération pour développer et exporter l'hydrogène.

Le ministre a rappelé également lors de ce rendez-vous que l'Algérie prévoit l'investissement de 40 milliards de dollars à moyen terme, en intensifiant les investissements, afin d'augmenter la production d'hydrocarbures, notamment à la source.

Le ministre a également évoqué les risques pesant sur la sécurité énergétique mondiale à moyen et long terme en raison de la baisse des investissements dans le domaine des hydrocarbures, notamment par les grandes entre-

prises internationales et les institutions financières.

Dans une autre intervention qu'il a prononcée à cette occasion, le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Mohamed Arkab, a évoqué les efforts importants consentis par l'Algérie dans le cadre de la sécurisation énergétique au niveau national, si bien que le taux de couverture nationale en électricité a atteint 99 % et 65 % pour le gaz, ainsi que le rôle de l'Algérie dans le développement de l'interconnexion électrique avec les autres pays d'Afrique, à l'instar de la Libye et de la Tunisie, avec possibilité d'interconnexion électrique avec les pays du sud algérien.

Le ministre a également évoqué le rôle de l'Algérie dans le développement des échanges énergétiques, l'accompagnement des sociétés énergétiques et la formation au sein de la Commission africaine de l'énergie (AFREC) et de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APO).

Il est à noter que depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les hydrocarbures en 2020, plusieurs accords de partenariats ont été signés avec des compagnies étrangères, à l'instar de l'Eni, Total. Des pourparlers sont également en cours entre l'américain Chevron et Sonatrach, dont la signature d'un accord est imminente.

## PÉTROLE

### Les cours terminent en baisse

Les cours du pétrole ont terminé en baisse mardi après des commentaires du patron de la banque centrale américaine (Fed) suggérant une nouvelle accélération du rythme des hausses de taux, ce qui pourrait peser sur la demande d'or noir.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a perdu 2,89 dollars, soit 3,4%, pour finir à 83,29 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, pour livraison en avril, a lâché 2,88 dollars, ou 3,6%, pour clôturer à 77,58 dollars.

L'économie américaine reste en surchauffe et, pour lutter contre l'inflation, le principal taux directeur de la Fed pourrait continuer son ascension au-delà du niveau auquel les responsables de la Fed le voyaient s'arrêter, a prévenu mardi Jerome Powell. Et les taux pourraient rester élevés « pendant un certain temps », a-t-il ajouté. Ces déclarations ont fortement agité les marchés financiers.

## ONS

### Le rythme d'inflation annuel est de 9,3% en janvier

L'inflation en Algérie s'est établie en janvier 2023 à 9,3% sur un an, indique l'Office national des statistiques (ONS) dans son dernier bulletin publié sur son site.

« Au mois de janvier 2023 et par rapport au même mois de l'année 2022, l'évolution des prix à la consommation est de +9,3%. Le rythme d'inflation annuel (février 2022 à janvier 2023 / février 2021 à janvier 2022) est de +9,3% », précise l'ONS.

L'organisme des statistiques note que l'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre « une hausse de 1,1% en janvier 2023 par rapport au mois précédent (décembre 2022, ndr), soit un taux similaire à celui observé au même mois de l'année écoulée (en janvier 2022 par rapport à décembre 2021). »

Prix à la consommation : tendance haussière en janvier 2023 « Cette tendance (+1,1%), plus importante que celle inscrite au mois précédent (+0,4%), est perceptible sur l'ensemble des

catégories de produits », explique l'ONS, qui précise que « les prix des biens alimentaires, les plus touchés, augmentent d'un taux de +1,9% et à un degré moindre ceux de la manufacture (+0,4%) et ceux des services (+0,5%). »

« Les prix des produits agricoles frais affichent une variation de +3,3% », note l'Office des statistiques, relevant qu'« un ensemble de produits a contribué à ce résultat, notamment, la viande de poulet (+9,4%), les fruits (+12,5%) et la viande rouge (+2,2%). »

En revanche, note encore l'ONS, « les légumes et la pomme de terre accusent des baisses respectives de -1,7% et -6,7%. » « Par ailleurs, les prix des biens alimentaires industriels observent une évolution modérée de +0,4% », indique la même source, qui ajoute que « les prix des produits manufacturés et des services varient de +0,4 et +0,5% respectivement. »

« Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la

consommation enregistre, pour ce mois de janvier 2023, une augmentation de 1,3% par rapport au mois de décembre 2022 », précise encore l'Office, qui détaille également l'évolution des prix à la consommation par catégorie de produits.

**Les prix des biens alimentaires ont augmenté de 13,7%** Ainsi, pour l'évolution des prix des produits alimentaires, l'ONS indique : « Avec une hausse mesurée de 0,2% inscrite au mois de décembre 2022, les prix des biens alimentaires suivent la même tendance à la hausse en affichant un taux plus élevé en janvier 2023, soit +1,9%. »

« Ce résultat (+1,9%), s'explique essentiellement par l'augmentation des prix des produits agricoles frais qui atteignent une variation de +3,3% », explique la même source, qui note qu'« en dehors des légumes et de la pomme de terre qui enregistrent des baisses respectives de 1,7% et 6,7%, le reste des produits se

définit par des hausses, dont notamment, la viande de poulet (+9,4%), les fruits (+12,5%) et les œufs (+6,1%) » et « les prix des produits alimentaires industriels accusent un taux de +0,4% ».

« En janvier 2023 et par rapport à janvier 2022, les prix des biens alimentaires se caractérisent par une augmentation de 13,7%, avec +23,6% pour les produits agricoles frais et +4,8% pour les produits alimentaires industriels », précise encore l'ONS.

Pour ce qui est de l'évolution des prix des produits non alimentaires et services, l'Office indique : « En janvier 2023 et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés et les services transcrivent des hausses respectives de 0,4% et 0,5%. »

« En janvier 2023 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés est de +6,5% et celle des services de +3,8% », conclut l'ONS.

Agence

## FINANCEMENT NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

### Convention signée entre Al Salam Bank et Dar Dzair

Al Salam Bank Algérie a signé hier en son siège à Alger, une convention avec la société leader en commerce électronique et en innovation, la Fintech Diar Dzair. Une convention qui rentre dans le cadre de la promotion du financement numérique et le développement du commerce électronique ainsi que les moyens de paiement électronique et monétaire. Le nouveau produit lancé, « livret

d'investissement Sayidati » est dans le cadre du renforcement de l'inclusion financière en Algérie et permettre à la femme algérienne de contribuer à l'élargissement de la culture bancaire et d'épargne. Les détentrices de ce livret bénéficieront d'une série dont des réductions importantes avec les partenaires d'Al Salam Bank ainsi que la possibilité de bénéficier du financement de consommation numérique «

Taysir ». Parmi les avantages dudit Livret, la certification conforme délivrée par le Comité chari'a de la banque, les profits générés seront perçus trimestriellement, une possibilité de participation au tirage au sort annuel pour gagner de multiples cadeaux. Lors de cette cérémonie, Al Salam Bank a honoré Mme, Ghanemi Nadjet, gérante de la société Dar Dzair.

## PROJET D'APPUI AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE 100 femmes entrepreneures seront formées par la BM

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a supervisé avant-hier à Alger le lancement officiel du programme d'appui au commerce électronique pour les petits et moyens projets dirigés par les femmes en Algérie, dans le but de former des femmes entrepreneures dans le domaine du numérique. Le représentant de la BM pour l'Algérie, Karmel Braham a affirmé que ce projet avait pour but d'«assurer l'appui numérique aux femmes entrepreneures en Algérie, en les formant dans l'utilisation des outils numériques en vue de faciliter leur accès aux marchés nationaux et internationaux». Le projet, dit-il, sera financé via l'initiative de financement en faveur des femmes entrepreneures (We-Fi), qui «est une initiative internationale financée par 14 États donateurs et 8 banques de développement, avec une valeur totale estimée à 300 millions de dollars au profit de 60 États, dont 6 pays arabes». Concernant l'Algérie, le représentant de la BM a fait savoir que plus de 100 femmes entrepreneures algériennes seraient formées dans l'utilisation des plateformes du e-commerce par quelques 20 conseillers en la matière.

## POLITIQUE DU GENRE

### Alliance Assurances favorise la mixité aux postes à responsabilités

Depuis sa création, Alliance Assurances adopte une politique du genre basée sur l'égalité homme/femme. Concrètement, la Compagnie engage actuellement 219 femmes sur un ensemble de 456 employés, soit un taux de 48%. Parmi ces dernières, certaines occupent des postes à responsabilités. En effet, Alliance Assurances et ses filiales comptent actuellement une directrice générale, 5 directrices centrales, 2 régionales, 4 sous-directrices centrales, 7 cheffes de départements régionaux, 12 cheffes de services centraux et régionaux et 3 responsables. Au niveau du réseau commercial, 32 femmes sont actuellement à la tête des agences et des points de vente. Le reste du staff féminin compte 141 collaboratrices, tous statuts confondus. Ayant pour valeur le mérite et pour critères les compétences, la compagnie a toujours fait abstraction du genre dans sa politique de recrutements et de formation, offres de promotions et d'avantages sociaux, octroi de droits et de devoirs. Saïssissant cette occasion de la journée internationale de la femme, Alliance Assurances souhaite une joyeuse fête à tout. Son staff féminin, toutes les femmes algériennes et les femmes du monde entier, Alliance Assurances, plus qu'une Assurance, une Alliance.

## CNRC

### Près de 182 000 femmes commerçantes

Le nombre de femmes commerçantes en Algérie a augmenté de près de 18% au cours des cinq dernières années, atteignant près de 182.000 femmes début mars en cours, a appris l'APS auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC). Selon les données du CNRC, le nombre de femmes commerçantes est passé de 154.316 en 2018 à 173.687 fin 2021, puis à 179.037 à la fin 2022, pour atteindre 181.820 début mars en cours, ce qui représente une augmentation de 27.504 commerçantes en cinq ans, soit un taux de croissance de 17,8%. Les femmes représentent actuellement environ 8% du nombre total des commerçants inscrits au CNRC, estimés début mars à 2.246.725, selon la même source. Sur le nombre total de femmes commerçantes actuellement immatriculées (181.820 commerçantes), 166.115 commerçantes sont immatriculées en tant que personnes physiques et 15.705 en tant que personnes morales (gé-

# PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ Appel à créer des chambres commerciales spéciales "femme"

La création des chambres de commerce spéciales "femme" pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'implication de cette frange sociale dans le développement de l'économie locale et nationale, a été mise en avant par les participants à une journée d'étude, tenue à Adrar.

Par S R

Les intervenants, universitaires, cadres et promoteurs économiques, ont, lors de cette rencontre tenue dans le cadre du Salon de l'innovation et de l'entrepreneuriat féminin, appelé à la création des chambres de commerce destinées à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'association de la femme dans le développement de l'économie locale et nationale, l'encouragement et déploiement des réseaux d'affaires, l'octroi des avantages fiscaux à la femme-entrepreneure et portueuses de projets en vue de faire adhérer les promus d'universités et instituts de monter leurs start-up. Le lancement des campagnes de vulgarisation, l'organisation des sessions de formation des portueuses de projets par les chambres de commerce et la dynamisation des programmes de la coopération internationale, ont également été formulés par les participants qui ont, par l'occasion, rendu hommage à la femme pour son rôle au développement socioéconomique de par le foisonnement des entreprises féminines. Les participants à cette rencontre, organisée par le bureau du forum algérien des cadres et de la promotion de la jeunesse de la wilaya d'Adrar, ont mis en valeur l'importance de la coordination

des efforts des femmes-entrepreneures et leur adhésion aux réseaux d'affaires dans le but d'améliorer le climat entrepreneurial féminin pour atteindre le succès et obtenir les facteurs de réussite de leurs activités. Dans ce cadre, le président du Forum algérien des cadres et de la promotion de la jeunesse, Bilal Yekhef, a souligné que «ce salon, dédié à la valorisation des produits de la femme au foyer et celle rurale, s'insère au titre de la mise en œuvre des objectifs du programme du forum axé notamment sur l'entrepreneuriat à l'effet d'encourager la femme et les jeunes à adhérer au monde de l'entrepreneuriat, des start-up et la promotion de l'investissement». Le programme peaufiné par le Forum prévoit l'organisation des salons au niveau de plusieurs wilayas, dont la première halte est opérée dans la wilaya d'Adrar en vue de se mettre au diapason de la volonté des hautes instances du pays portant encouragement et accompagner de l'investissement des jeunes dans divers domaines d'activités. De son côté, le président du bureau du forum de la wilaya d'Adrar, Seddik Boulal, a indiqué que «le Salon de l'innovation et l'entrepreneuriat féminin, retenu au titre de la célébration de la journée mondiale de la femme (8 mars) a été mis à profit par les étudiants pour s'informer

des perspectives de ce volet féminin, de prendre connaissances des modèles réussis et des différents dispositifs d'accompagnement et des mécanismes prônés par l'Etat pour l'encouragement de l'entrepreneuriat et les start-up. Abondant dans ce sens, le directeur de la maison d'entrepreneuriat d'Adrar, Abdelghani Hadjadi, a estimé que ce salon constitue un espace idoine pour les associations versées au volet de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour promouvoir la pensée entrepreneuriale et mettre en valeur la contribution féminine dans l'économie nationale au travers des projets à domicile productifs. Initié en coordination avec la maison d'entrepreneuriat et la faculté des sciences économiques et commerciales et des sciences de la gestion de l'université "colonel Ahmed Draya" d'Adrar, ce salon a donné lieu à la mise en place de deux ateliers dédiés aux thèmes de "l'entrepreneuriat et l'innovation" et "l'entrepreneuriat féminin" encadrés par des universitaires et opérateurs économiques qui se sont penchés sur l'explication de la théorie et de la pratique de l'entrepreneuriat à la satisfaction des étudiants désireux se lancer dans le domaine.

## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES Le message du président Tebboune

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a assuré mardi que la condition de la femme et de la famille demeurera au centre des préoccupations du Gouvernement qu'il a exhorté à intensifier son soutien et son accompagnement de tous les efforts visant à renforcer la solidarité nationale, à promouvoir les droits de la femme et à préserver

la famille algérienne. Dans un message à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars), le Président Tebboune a souligné que "la condition de la femme et de la famille demeurera au centre des préoccupations du Gouvernement que j'exhorte, à cette occasion, à intensifier son soutien et son accompagnement de tous les efforts visant à renforcer la soli-

darité nationale, à promouvoir les droits de la femme et à préserver la famille algérienne". "L'Algérie qui a consacré dans sa législation le principe d'équité et d'égalité des chances, met sur pied ses politiques publiques, pleinement consciente de la nécessaire valorisation et qualification des ressources humaines. La femme partage avec l'homme les valeurs citoyennes ainsi que les droits et les devoirs sur le même pied d'égalité", a-t-il affirmé. Il a évoqué, dans ce cadre, les statistiques qui "attestent des acquis réalisés par la femme qui occupe les premières places en matière de taux d'occupation des postes d'emploi et des fonctions de qualité dans plusieurs secteurs vitaux, en témoigne notamment le nombre de femmes exerçant dans les secteurs de la justice, de l'éducation et de la santé". L'Algérienne "a prouvé qu'elle est le pilier de l'Algérie nouvelle qui avance vers l'investissement dans le capital humain, la compétence et l'excellence pour asseoir la culture de la transparence et la valeur du travail tout en rejetant toute forme de corruption pour une nouvelle ère où la seule allégeance est prêté à l'Algérie et où rien ne prévaut sur l'intérêt du peuple et la réalisation de ses espoirs et de ses aspirations", a-t-il écrit. Le Président Tebboune a indiqué, par ailleurs, que la femme algérienne célèbre sa Journée internationale "en plein combat face aux défis de l'édification d'un Etat moderne et d'une société où règnent stabilité et quiétude, fière qu'elle est de son appartenance à un peuple authentique épris de liberté qui sait exalter les sacrifices de ses filles

qui ont su s'imposer et illustrer l'esprit nationaliste dans ses plus belles expressions lors des épreuves les plus rudes". Le Chef de l'Etat a rappelé, à cette occasion, les sacrifices consentis par la femme algérienne durant la Glorieuse guerre de libération. "Militante, combattante et fidaïe, l'Algérienne fut durant la Glorieuse guerre de libération, un exemple de bravoure et d'attachement à la liberté et à la dignité, ses exploits l'ayant érigée même en symbole de défense de la terre et de l'honneur. Elle s'est engagée avec autant de bravoure dans la lutte contre le terrorisme barbare qui avait pris pour cible l'Etat-nation et ses institutions", a ajouté le Président Tebboune. "Il n'est point étonnant de voir la femme algérienne se hisser, forte de ses compétences scientifiques et professionnelles, dans l'Algérie libre et indépendante, sur l'échelle des grades dans les corps constitués, accéder aux fonctions supérieures et à des hautes responsabilités dans les administrations et les entreprises, tout en excellant dans les spécialités les plus pointues des sciences et des connaissances et les filières les plus complexes des technologies de l'heure au sein des universités et des centres de recherche. Elle s'est aussi investie dans le travail producteur de richesses dans nos fermes et villages qui préservent la pureté et la dignité de la femme rurale, tout en adhérant au processus de relance économique que nous avons engagé en s'inscrivant dans la dynamique prometteuse des projets de start-up dans notre pays", a conclu le Président de la République.

R E

## AVEC 44 MILLIONS DE DOLLARS D'EXPORTATION EN 2022 Les produits de terroir en plein croissance

Les produits du terroir ne sont plus comme une niche fiscale, mais bel et bien une opportunité d'exportation pour ceux qu'ils soient valorisés. C'est en substance le vœu du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, qu'il a émis lors du coup d'envoi des portes ouvertes nationales sur l'exportation des produits du terroir, qui s'étaleront jusqu'à jeudi (aujourd'hui) au niveau de toutes les wilayas

Par Reda Hadi

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a insisté sur l'impératif d'accorder un intérêt particulier à cette filière, et ce, à la faveur de la demande croissante du consommateur algérien sur les produits naturels sans additifs et sans produits chimiques, à l'origine de plusieurs maladies. Il a plaidé, en outre, pour "la valorisation des produits du terroir, la préservation de leurs caractéristiques naturelles et valeurs nutritionnelles, ainsi que les conditions de leur production en vue d'augmenter leur valeur ajoutée, de soutenir cette filière avec tous les moyens disponibles et de réunir toutes les conditions nécessaires à son développement au double plans local et international". Le terroir n'est plus désormais un produit réservé à quelques initiés, mais une production reconnue qui mérite d'être valorisée. La valeur des exportations algériennes en produits du terroir s'est élevée à 44 millions USD

au cours des 11e premiers mois de 2022, selon le ministre qui a qualifié ce montant de «très acceptable».

### Une production nationale, des ambitions internationales

Des producteurs rencontrés lors de cette manifestation soulignent l'importance du terroir dans l'agriculture et précisent que c'est une véritable richesse nationale, car, les produits agricoles authentiques du terroir ont réussi à s'imposer sur le marché local dans un contexte marqué par un regain de conscience quant à l'importance des produits bio de la part des spécialistes et des consommateurs qui s'accordent sur la qualité supérieure de ces produits pouvant accéder facilement aux marchés internationaux. Tout comme ils affirment surtout que les produits du terroir, en abondance dans les fermes, les pâturages et les zones montagneuses, sont confectionnés traditionnellement (séchage, conservation et transformation) leur donnant ainsi des caractéristiques nutritionnelles, une qualité et des goûts d'exception qui caractérisent

chaque région du pays.

Des spécialistes disent pour leur part que le terroir n'est pas une mode en vogue mais bien une filière qui s'affirme, et qui demande un savoir certain et de la technicité. A ce sujet, plus de 60 produits agricoles du terroir pouvant être labellisés ont été recensés en Algérie.

### Préparer les produits du terroir pour la concurrence sur les marchés internationaux

C'est ce à quoi aspire le président de l'Association nationale des produits du terroir, qui a plaidé pour davantage de valorisation et de préparation de ces produits algériens pour la concurrence sur le marché international, et ce à travers leur accompagnement comme une spécialité indépendante, à l'instar de ce qui se passe dans de nombreux pays, ce qui permet de les promouvoir largement et de fournir des moyens de durabilité de leurs caractéristiques et avantages.

A ce titre, le ministre lors de l'ouverture de ces portes du terroir a annoncé la création d'une commission

nationale, de concert avec des associations locales en vue de valoriser et labelliser les produits agricoles dans chaque région du pays.

Citant les produits du terroir que recèle l'Algérie, dont la figue sèche de Beni Maouche et d'autres du même genre dans les montagnes de Batna, Tipasa et Bejaïa, mais aussi les raisins et certains fromages et types de miel, le ministre a insisté sur l'impératif de protéger certains produits "oubliés" à l'instar des plantes naturelles et aromatiques comme l'armoise blanche, le romarin et l'huile de lentisque. Le terroir agricole commence à faire connaître puisqu'il est déjà exporté vers 56 pays. Ces produits sont le caroubier, la truffe, la figue, la figue sèche, les produits laitiers, les fromages, les épices, ainsi que d'autres produits alimentaires spécifiques à chaque région.

Le caroubier représente le plus grand produit du terroir exporté pour une valeur de 31,7 millions de dollars, suivi de la pâte de dattes (2 millions de dollars), la truffe (1 million de dollars) et les épices (91.000 dollars).

### PARLEMENT

#### Adoption du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, avant-hier le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020, lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Intervenant au terme de la séance de vote, le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a affirmé que l'exécution du budget de l'exercice 2020 a mis en exergue "la résilience" de l'économie nationale face aux répercussions de la pandémie de Covid-19, en dépit de la hausse des dépenses publiques, en plus de la prise en charge des impacts engendrés par cette crise sanitaire et les mesures mises en place par l'Etat pour appuyer les établissements et les catégories nécessiteuses. Le ministre a, dans le même contexte, rappelé les grandes lignes de la stratégie du secteur en termes de gestion des finances publiques, notamment le contrôle des estimations du budget et l'efficacité de son exécution.

A ce propos, la qualité des estimations et de l'exécution des dépenses, ajoute le ministre, a connu "un contrôle meilleur" et "une nette amélioration" en 2021 et en 2022, ce qui sera démontré à travers les projets de loi relatifs au règlement budgétaire dans les prochaines années.

Pour rappel, la mise en œuvre du budget de 2020 avait enregistré un solde négatif de 1.739 mds DA contre -1.952 mds DA en 2019, soit une hausse de -213 mds DA. Les recettes enregistrées effectivement en fin d'année sont réparties sur des recettes ordinaires (3.788 mds DA) et des recettes de fiscalité pétrolière (1.394 mds da). En parallèle, les dépenses budgétaires ont atteint 7.340,15 mds DA au titre de l'exercice 2020, soit un taux d'exécution de 99,56% comparativement aux prévisions de la loi de finances complémentaire (LFC) de 2020 (7.372,72 mds DA).

R N

### HUILE D'OLIVE

## Les propositions de CARE

Il est temps que notre pays prenne vraiment à cœur l'objectif de sécurité alimentaire, qu'il exploite plus sérieusement son potentiel agricole et qu'il cesse d'adosser l'approvisionnement de la population en biens de première nécessité aux seules sources de l'importation.

Durant les 11 mois de 2022, un montant de 108 milliards de DA consacrés par le Trésor public soutien du prix de l'huile de table. Sachant que la consommation nationale est estimée à quelque 600 000 tonnes en moyenne annuelle, on en déduit que pour chaque litre d'huile de table consommée en Algérie, l'Etat débourse un montant de 196 DA, soit 150% du prix acquitté par le consommateur.

C'est pourquoi CARE exprime le souhait que ces programmes en cours de soutien à la production locale prennent en compte le développement d'un autre produit local par excellence, à savoir l'huile d'olive. Le défi est immense. Dans son analyse, le think tank précise que «la production d'huile d'olive est relativement connue et maîtrisée depuis longtemps, même si elle a besoin d'être mieux soutenue, modernisée et développée, à une échelle plus large que celle qu'elle occupe actuellement».

Même si aucune autre solution ne devrait être écartée, souligne Care dans un document posté sur son site officiel, il est certain que «la relance de la production d'huile d'olive est nettement plus simple et moins coûteuse que celle du soja, du tournesol, du colza ou des autres spéculations concurrentes».

Le développement de la production d'huile d'olive est «la voie la plus aisée pour réduire la dépendance extérieure sur ce volet particulier des importations agricoles».

En termes de chiffres, le document précise que la consommation nationale d'huile d'olive «est de l'ordre de 1 à 2 Litres/Habitant/an, tandis que celle des autres huiles raffinées est de 13 à 14 Litres/Habitant/an. Sa part actuelle du marché est ainsi de 6,5%.

Sans prétendre à la comparaison avec un pays comme l'Espagne (il est vrai, premier producteur mondial) où elle est de 65%, il semble raisonnable de penser que celle-ci pourrait faire l'objet d'un programme sérieux de relance

de nature à la faire croître considérablement, dans une perspective de moyen terme».

Aussi, l'huile d'olive est «reconnue comme étant bénéfique au plan sanitaire. Sa consommation régulière contribue notamment à la réduction des risques liés aux maladies cardio-vasculaires, véritable fléau de santé publique».

Par ailleurs, Care relève que, dans les conditions du système des prix actuels, «l'huile d'olive est loin d'être compétitive sur le marché national aussi bien que sur les marchés internationaux».

Pour mieux structurer cette filière, notre pays, argumente Care, «gagnerait à s'inspirer du modèle européen pour l'adapter et mettre sur pied son propre programme d'action en vue de développer et promouvoir une filière solide de production d'huile d'olive».

Ce programme d'action serait complémentaire de celui déjà en cours en vue de développer des cultures telles que soja, tournesol ou colza (pour le cas des intrants de l'huile de table), ou de toutes les autres cultures entrant dans le cadre des objectifs de la politique de sécurité alimentaire que les autorités entendent conduire à bien.

Il importe néanmoins de souligner que la mise en œuvre de cette politique implique à la base de commencer à donner une suite concrète au projet de réforme du système national de subventions, un projet dont on rappellera qu'il figure en bonne place dans le programme du gouvernement actuel qui le considère à juste titre comme un élément essentiel d'une «gestion efficace et transparente des finances publiques».

Les 108 Mds de DA que notre pays aura dépensés pour les onze premiers mois de l'année 2022 afin de soutenir le prix au consommateur d'une huile de table dont les intrants principaux sont importés, auraient été nettement plus utiles s'ils avaient servi au financement de la production et de la consommation nationale d'huile d'olive, conclut-il.

Sirine R.

### AGRICULTURE

## Appel au lancement des concertations tripartites

Le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziari, appelle de nouveau au lancement des concertations tripartites entre agriculteurs, industriels transformateurs et institutions à même de lever les entraves qui freinent le développement des secteurs stratégiques, notamment celui de l'agriculture. «C'est un chantier qu'il faut discuter et éviter l'unilatéralisme au niveau des ministères en associant les agriculteurs et les associations patronales. Nous sommes là pour contribuer

avec de fortes propositions», affirme M. Ziari. Invité hier de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le président de la CIPA fait savoir que la relance de l'agriculture est une volonté maintes fois réaffirmée par le président de la République, affichée notamment lors des récentes assises du secteur. Cependant, «il reste maintenant à se frayer un chemin au milieu de la bureaucratie qui freine encore l'élan des opérateurs», a-t-il souligné, avant de témoigner d'une «résistance au changement au niveau des administrations (...) On devrait

changer pour avancer. C'est un peu cette mentalité qui nous freine», explique-t-il. L'intervenant plaide pour «la digitalisation» afin de faire face aux lenteurs administratives. Un renouveau qui passe, selon lui, par l'implication de la jeunesse. «Avec une digitalisation généralisée, toutes les entreprises seront obligées de recruter des jeunes dans le domaine informatique et digital», ce qui donnera certainement un nouveau souffle à ce secteur, estime Abdelwahab Ziari.

R N

## TOUGGOURT

## Plus de 40 exposants au Salon local de l'industrie et des services

Quarante-trois (43) exposants prennent part à la deuxième édition du Salon local de l'industrie et des services "Oasis investissement" ouvert mardi à Touggourt.

Les participants à cette manifestation dont des Petites et moyennes entreprises (PME) exposent leurs produits et services liés, entre autres, à l'industrie agroalimentaire, la fabrication de produits en plastique, les matériaux de construction, l'urbanisme et la publicité.

L'exposition est aussi marquée par la participation des banques, caisses d'assurances et dispositifs d'accompagnement des jeunes porteurs de projets.

Ce rendez-vous économique a, dès son ouverture, drainé un nombre important de visiteurs venus découvrir les nouveaux produits exposés et faire connaître les opportunités d'investissement dans cette wilaya.

Placée sous le slogan "L'entreprise locale et les perspectives d'exportation", cette nouvelle édition a pour objectif d'offrir un es-

pace aux exposants d'échange et de partage de savoir-faire et d'expériences, afin de contribuer à la promotion et la valorisation des produits locaux, en plus de débattre des possibilités de les exporter à l'étranger, a déclaré à l'APS, le directeur de l'industrie de la wilaya, Hocine Hemmal. De son côté, le secrétaire général de la Chambre du commerce et d'industrie (CCI) de la wilaya de Touggourt, Abdelhamid Slimane, a affirmé que cette manifestation constitue une véritable opportunité pour le grand public, surtout les jeunes porteurs de projets, en leur permettant d'avoir une idée plus large sur les

possibilités d'investissement et de profiter des divers avantages de soutien et d'accompagnement assuré par l'Etat pour concrétiser leurs projets d'investissement durables, susceptibles de répondre à la demande locale et nationale en divers produits et services.

Ce rendez-vous, qui se poursuivra jusqu'au 9 mars prochain, comprenant d'autres activités à l'instar des rencontres, actions de sensibilisation et ateliers de formation ayant trait à l'entrepreneuriat, l'investissement et l'exportation, selon les organisateurs.

## CONSTANTINE

## Réception prochaine du projet d'AEP de mechtas des communes d'Ibn Ziad et Messaoud Boudjeriou

Un projet d'approvisionnement en eau potable de plusieurs mechtas des communes d'Ibn Ziad et Messaoud Boudjeriou relevant de la wilaya de Constantine sera réceptionné au deuxième semestre de l'année en cours, a-t-on appris dimanche de la directrice des ressources en eau (DRE), Amina Bougouffa. Le projet consiste en la réalisation d'une station de pompage de 2.500 m<sup>3</sup> raccordée au forage d'Ain Tine (wilaya de Mila) d'une capacité de 90 litres/seconde, a indiqué la responsable de la DRE, précisant que cette opération a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 1,5 milliard DA.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la sécurisation et du renforcement de l'approvisionnement en eau potable, a expliqué Mme Bougouffa, notant que les zones éloignées ciblées par l'alimentation en eau potable sont les mechtas "Rebai Issa" et "Ain Kebira", commune de Messaoud Boudjeriou, ainsi que les mechtas d'"El Malha" et "El Faroudj" relevant de la commune d'Ibn Ziad. Le projet de dotation en eau potable de ces zones enclavées a accusé un retard considérable pour des raisons techniques (glissements de terrains) ce qui a conduit à la délocalisation du site abritant les équipements de la station de pompage d'eau vers la commune d'Ain Tine (wilaya de Mila).

Lors d'une sortie sur le terrain, effectuée hier (samedi) par les walis de Constantine et de Mila, respectivement Abdelkhalek Sayouda et Mustapha Koriche, les deux responsables ont inspecté le chantier du projet, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 75%, en sus du projet de réalisation d'un château d'eau d'une capacité de 1000 m<sup>3</sup>. Une fois réceptionnés, ces projets contribueront à renforcer l'approvisionnement en eau potable dans cette région, a-t-on noté. A cette occasion, le wali de Constantine a insisté auprès de l'entreprise de réalisation pour qu'elle accélère la cadence des travaux.

Ce projet permettra d'étendre le réseau d'eau potable à travers les mechtas concernées et de réduire le déficit en AEP, notamment au cours de la saison estivale, en sus de la prévention contre les maladies à transmission hydriques (MTH), a-t-on noté.

## STADE DE TIZI OUZOU

## Le ministre de l'habitat ordonne la mise en place d'un calendrier pour la finalisation des travaux

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a ordonné, lundi au terme de sa visite d'inspection au nouveau stade de Tizi Ouzou dont la réception est prévue "prochainement", la mise en place d'un calendrier "précis" pour les travaux restants et l'accélération de la cadence de travail, ont indiqué les services du ministère.

Selon un communiqué du ministère, M. Belaribi qui a effectué une visite d'inspection du projet en cours de réalisation à l'entrée ouest de la ville de Tizi Ouzou, a ordonné la mise en place d'un calendrier "précis" pour la finalisation des travaux du stade d'une capacité d'accueil de 50.000 places.

Le ministre a également ordonné l'établissement d'une liste des entreprises privées ayant enregistré un retard dans la fourniture des différents équipements techniques malgré l'existence de contrats préalables, et le paiement de leurs redevances contractuelles d'où la nécessité de les inciter à consentir davantage d'ef-

forts et à respecter leurs contrats, et ce, pour le bon déroulement du parachèvement des travaux restants dans les plus brefs délais, ajoute le communiqué.

Lors de la visite du projet, le ministre a inspecté les différentes structures du stade, la pelouse du stade principal ainsi que les gradins dont le taux d'avancement des travaux est appréciable, à l'exception des gradins de la tribune d'honneur dont les travaux seront lancés", selon la même source.

Il a inspecté également les vestiaires des joueurs, dont les "travaux ont été achevés", les chambres des VIP, les restaurants, l'espace presse, le centre commercial, le musée (au premier étage du stade), ainsi que les unités médicales et les salles d'eau (au deuxième étage), ajoute le communiqué.

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de la salle de conférences a atteint 65%, contre 55% pour les travaux de réalisation du centre de contrôle, conclut la même source.

## ANNABA

## Ouverture de 17 marchés de proximité pour le mois de Ramadhan

Le secteur du commerce dans la wilaya d'Annaba prévoit l'ouverture de 17 marchés de proximité aménagés dans des espaces couverts ou en plein air, durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris mercredi auprès de la direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE). Dans une déclaration à l'APS, le chef du service d'observation du marché et d'information économique au sein de cette direction, Abderrahmane Semaï, a indiqué que des préparatifs sont en cours pour aménager ces espaces commerciaux et leur approvisionnement en divers produits et marchandises en coordination avec les collectivités locales et différents fournisseurs en denrées alimentaires de large consommation, ainsi que la société civile et autres services concernés, préci-

sant que sur les 17 marchés prévus à travers la wilaya, 5 sont programmés au chef-lieu, sur une superficie totale de 2 000 m<sup>2</sup>. La DCPE d'Annaba tient à établir une feuille de route pour l'approvisionnement et la distribution de produits alimentaires de large consommation à l'instar du lait, l'huile de table, le sucre, la semoule et la farine et cela en étroite collaboration avec les opérateurs économiques, en particulier les unités productives réparties sur le territoire de la wilaya, a souligné M. Semaï qui a révélé que les mesures prises visent à régulariser le marché, maîtriser le réseau de distribution et lutter contre toutes formes de monopole et de spéculation sur les produits alimentaires. En plus de l'approvisionnement quotidien de ces espaces commerciaux de proximité en produits ali-

mentaires à l'image des légumes, des fruits, la viande et le poisson, il sera procédé, dans le cadre du programme établi pour approvisionner ces marchés, à la signature des accords portant approvisionnement direct à partir des unités de production d'huile de table, de semoule, lait et autres produits de grande consommation. La wilaya d'Annaba compte 8 mini-oteries d'une capacité de production quotidienne de 3 574 quintaux de semoule et 4 790 quintaux de farine, en plus d'une unité de production d'huile de table, produisant entre 80 et 100 tonnes par jour, dont près de 30 tonnes sont destinées à couvrir quotidiennement la demande de la population de cette wilaya, tandis que le reste est réservé aux régions voisines, selon les dernières statistiques établies par la même direction.

## MAURITANIE

**Tenue de la 4<sup>ème</sup> assemblée générale de la CCIAM**

M. Lemrabott Ould Bannahi, a supervisé, mardi à Nouakchott, l'ouverture des travaux de la quatrième session de l'assemblée générale de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM), organisée sous le thème « La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie, un outil au service du développement et de la promotion des institutions ».

L'ordre du jour de cet événement comporte l'élection d'un nouveau bureau pour le prochain exercice. Le ministre a mis en exergue, dans son discours prononcé pour la circonstance, le grand intérêt accordé par Son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à l'amélioration du climat des affaires et à l'attraction des investissements dans le pays.

« Ces choix se sont manifestés à titre non exhaustif, par la mise en place d'un conseil supérieur de l'investissement en Mauritanie, présidé par Son Excellence le Président de la République en personne, la création de l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM) et l'assouplissement des procédures de création d'entreprises en plus d'autres acquis contribuant à attirer les investissements et à développer le secteur des affaires », a-t-il ajouté.

M. Ould Bannahi a souligné, également, le rôle majeur joué par le secteur privé pour impulser la roue de développement de notre pays, à relever les défis, à accompagner les politiques gouvernementales dans le domaine de l'emploi et à lutter contre le chômage en créant des opportunités d'emploi et en stimulant la dynamique économique. « L'un des objectifs les plus importants de la Chambre est la participation du secteur privé à la formulation des politiques publiques liées à l'environnement commercial et économique dans le pays, d'où les espoirs fondés par l'Etat sur cette institution pour le développer et par conséquent assurer l'exécution du programme de Son Excellence le Président de la République », a conclu le ministre.

## TUNISIE

**Les importations de soja sont attendues en hausse de 540 000 tonnes en 2023/2024**

En Afrique du Nord, l'utilisation du soja est en pleine croissance pour la production d'huile de cuisson et les besoins de l'alimentation animale. La Tunisie n'échappe pas à cette tendance générale.

En Tunisie, les achats de soja devraient s'élever à 540 000 tonnes en 2023/2024. C'est ce qu'estime le Département américain de l'Agriculture (USDA) dans son dernier rapport sur l'industrie oléagineuse dans le pays publié au début du mois de mars.

Le volume annoncé est en hausse par rapport au stock précédent (533 000 tonnes) et représente l'intégralité de la consommation dans le pays qui ne produit pas l'oléagineuse. D'une manière globale, l'USDA signale que l'augmentation des importations d'une année sur l'autre tient principalement à la montée en puissance de l'industrie de la trituration du soja pour la fabrication d'huile de cuisson et de tourteaux pour les rations alimentaires essentiellement de l'industrie de la volaille.

Dans le pays, l'huile de soja est la principale huile végétale utilisée par la population avec l'huile de maïs et bénéficie de prix subventionnés. Si l'industrie a renforcé depuis quelques années ses capacités d'extraction, l'offre locale reste toutefois encore faible, oscillant entre 75 000-80 000 tonnes par an pour une consommation d'environ 160 000 tonnes.

L'huile d'olive est l'huile végétale la plus produite dans le pays (240 000 tonnes) grâce à tiers des superficies arables, mais près de 80 % de la production est exportée principalement en vrac vers l'Europe et les USA.

**CONFLIT ENTRE MINISTÈRE ET SYNDICATS EN TUNISIE**  
**Le bras de fer n'a que trop duré**

*Décidément rien ne semble arrêter l'élan des deux fédérations de l'enseignement de base et celle de l'enseignement secondaire. Aucune force ni autorité, d'où qu'elle provienne, n'est en mesure d'assouplir leurs positions intransigeantes.*

**N**i les réactions indignées des parents, ni celle des organisations civiles et encore moins celle des associations ou des autorités officielles ne peuvent parvenir à les faire plier ou à leur faire adopter une attitude plus compréhensible et plus raisonnable. Le fait d'évoquer le conflit entre le ministère et les Fédérations générales de l'enseignement de base (Fgeb) et de l'enseignement secondaire (Fges) par les médias provoque l'ire des responsables syndicaux. Ces derniers refusent qu'on les critique ou qu'on juge leur mouvement comme malvenu ou préjudiciable.

**Travail syndical authentique**

Tous ceux qui manifestent leur désapprobation de la malencontreuse démarche syndicale sont, automatiquement, considérés comme des ennemis du droit syndical et de la "lutte pour les droits des travailleurs". Pourtant, tout le monde est opposé à ce qui se passe et à l'aggravation de la situation dans le secteur de l'enseignement. Les agissements de certains responsables syndicaux vont à l'encontre de la volonté et

des aspirations de tous les Tunisiens. Ceux-ci s'étonnent de constater un tel entêtement de la part de ces gens qui donnent l'impression d'être dans un autre monde et complètement déconnectés de la réalité.

Personne ne pourra admettre que cette minorité peut, à elle seule, avoir raison alors que tous les autres ont tort. Personne, non plus, ne peut nier l'idée qu'il y a des priorités et des urgences à prendre en compte et que l'heure n'est pas aux querelles ou aux combats de coqs. Donc, il ne faut pas amalgamer les prises de positions citoyennes qui rejettent cette mainmise des syndicats sur notre système éducatif et le travail syndical authentique. C'est pourquoi il est normal de valoriser cet éveil citoyen et cette prise de conscience de l'opinion publique concernant l'obligation de sauver ce qui reste de l'édifice du système de l'enseignement. Il n'y a aucun mal à condamner avec toute la force qu'il faut l'obstruction systématique de toutes les voies de progrès de notre école.

Quant on note avec intérêt la formation d'un front uni pour mettre fin à cette dé-

rive on peut espérer, un jour, convaincre ces irréductibles.

**Eveil de la société civile**

Pour ce faire, il est utile de recourir à tous les moyens légaux. Déjà, l'intervention du Chef de l'Etat lors d'une audience accordée au ministre de l'Education a mis les choses au point. Que ces responsables syndicaux relisent le Code du travail ! Le boycott administratif (qui consiste à retenir les notes) n'entre pas dans le cadre de la grève. Ni même le boycott des examens trimestriels et à plus forte raison les examens nationaux.

En outre, la levée de boucliers de la part de la majorité de la société civile est un signe très positif. Des organisations pour la défense des élèves ou des parents d'élèves, de la famille et de l'éducation, etc. sont montés au créneau pour demander aux deux Fédérations d'arrêter ce jeu de massacre qui n'a que trop duré. Parmi ces organisations, il y a celles qui ont menacé de porter l'affaire devant la justice. D'autres se sont adressées, directement, à la présidence de la République et à la Centrale syndicale.

## MAROC

**L'économie « fortement impactée » par la guerre en Ukraine**

**C'**est le Haut-Commissariat au Plan qui dresse ce constat alors que le royaume chérifien doit faire face à plusieurs contraintes.

le monde est dans le flou, et le Maroc ne déroge pas à la règle. En effet, importateur de produits énergétiques et alimentaires, en particulier céréalières, le royaume est « fortement impacté » par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, avec une croissance au ralenti et une inflation exceptionnellement élevée, a averti le Haut-Commissariat au Plan (HCP). Au contexte international marqué par les chocs de la crise du Covid-19 et du conflit entre la Russie et

l'Ukraine, s'ajoute une sécheresse inédite, la pire depuis 40 ans, qui pèse « lourdement » sur l'économie du pays d'Afrique du Nord tributaire de son agriculture (14 % du PIB), a souligné le HCP dans un rapport présenté cette semaine aux médias. « Cette situation a perturbé la production et la consommation, entraînant une hausse importante des prix des produits de base », a constaté le HCP chargé des statistiques, des prévisions, et de la planification.

**Hausse de l'inflation et ralentissement de la croissance**

Ainsi l'inflation devrait atteindre « un seuil exception-

nel » de 4,9 % en 2022, « ce qui devrait affecter brutalement le pouvoir d'achat et peser sur la rentabilité de quelques secteurs productifs », avant d'être ramenée à 0,8 % en 2023, ajoute le HCP dans son « budget économique exploratoire 2023 ». « De ce fait, il serait rigoureux de prioriser le soutien au pouvoir d'achat dans les politiques publiques mises en place, et cibler les secteurs », préconise-t-il. Quant à la croissance, elle devrait se situer à 3,7 % en 2023, contre 1,3 % en 2022, des prévisions toutefois « marquées par un niveau élevé d'incertitudes et des risques baissiers » liés notamment à la guerre en Ukraine, ex-

plique le Haut-Commissariat au Plan. Dans ses conclusions, il estime que « le Maroc devrait renforcer ses efforts dans le cadre de son engagement à atteindre les objectifs du développement durable [...], notamment en matière de lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions ».

Face à la crise, plusieurs aides ont été débloquées notamment au profit du secteur agricole (près d'un milliard d'euros) et des transporteurs routiers (200 millions d'euros). Le gouvernement a aussi doublé le budget consacré aux subventions pour le gaz butane, la farine et le sucre à hauteur de 32 milliards de dirhams (2,8 milliards d'euros).

## LIBYE

**Le ministre des Finances discute avec le secrétaire général de l'OPEP, du soutien au secteur pétrogazier**

**D**epuis que la situation politique en Libye a retrouvé un début de stabilité, les autorités multiplient les accords visant à optimiser l'extraction pétrolière et gazière.

Khaled Al-Mabrouk, le ministre des Finances de la Libye a reçu samedi 4 mars à Tripoli, Haitham Al-Ghais, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

La rencontre a vu la participation du ministre Pétrole et du Gaz, Mohamed Aoun, et a essentiellement porté sur la situation de l'industrie pétrogazière libyenne et les moyens d'en accroître son attractivité.

Fondamentalement, les échanges ont traité des possibilités de soutenir, à travers l'investissement, entre autres, le secteur pétrolier et gazier, afin qu'ils contribuent plus efficacement aux ambitions économiques du pays.

Ces derniers mois, la production pétrogazière libyenne a regagné en stabilité, atteignant régulièrement 1,2 million b/j. Récemment, Salah Al-Qatrani, le président du comité de gestion de l'Arabian Gulf Oil Company (AGOCO), une des filiales de la compagnie publique du pétrole (NOC), a estimé que ce plateau devrait être maintenu tout au long de l'année.

# Resserer les liens, quels liens ?

*La science économique est une science sociale, elle doit être désormais autant sociale que biophysique. Elle ne pourra plus mépriser les flux physiques de matière et d'énergie. La masse monétaire, le produit marchand auront beau continuer de croître (dans une mesure moindre), les flux matériels ont commencé à décroître. Le fossé ne pourra pas s'élargir longtemps, la décroissance du produit marchand suivra inévitablement. Mais cela n'est pas tout, elle ne sera pas répartie également sur toute la planète. Certaines nations défendront leur niveau de vie, d'autres se batront pour l'améliorer.*

PAR DERGUINI Arezki (\*)

**L**a science économique est une science sociale, elle doit être désormais autant sociale que biophysique. Elle ne pourra plus mépriser les flux physiques de matière et d'énergie. La masse monétaire, le produit marchand auront beau continuer de croître (dans une mesure moindre), les flux matériels ont commencé à décroître. Le fossé ne pourra pas s'élargir longtemps, la décroissance du produit marchand suivra inévitablement. Mais cela n'est pas tout, elle ne sera pas répartie également sur toute la planète. Certaines nations défendront leur niveau de vie, d'autres se batront pour l'améliorer. Avec la croissance de la production matérielle, nous étions comme dans un jeu à somme non nulle, les nations industrielles pouvaient profiter de la croissance des économies émergentes, la division internationale du travail se complexifiait. Avec la décroissance de la production matérielle, on entre comme dans un jeu à somme nulle qui se resserre, un gagnant fait un perdant. Les économies émergentes gagnent des positions dans l'économie marchande et les nations industrielles en perdent, les chaînes de production se simplifient. L'économie marchande sur laquelle se focalise la science économique standard ne s'emancipera pas, ne décollera pas de l'économie non marchande biophysique. Leur rapport va tendre à s'inverser, la compétition et le marché ne peuvent plus être aveugles, ils subiront les lois d'une économie biophysique. Il y a là comme une revanche de l'économie planifiée sur l'économie libérale. D'un statut dominant la vie matérielle, l'économie marchande devra passer à celui d'une économie commandée par la vie matérielle.

## La revanche de l'économie non marchande

L'économie de marché ne pouvant plus faire vivre, donner à la société sa cohérence - la grande espérance de société organique du fondateur de la sociologie française Émile Durkheim -, c'est à l'économie de subsistance - la subsistance humaine tenant désormais de la subsistance de la biosphère - qu'il revient de l'entretenir, d'assurer sa cohésion. L'économie de marché assurait de deux manières l'intégration de la société : en se incorporant totalement ou partiellement. Tout le monde vit d'elle, ou une partie seulement. Dans le premier cas, toute la société est marchande. Dans le deuxième cas, une partie est seulement marchande, une autre est intégrée par un système de redistribution public. Dans les deux cas, la société est comprise ou territorialisée par l'économie de marché. C'est le surplus de l'économie marchande qui entretient la société qui ne vit pas du marché. Une distribution primaire des revenus par le marché est corrigée par une seconde distribution publique. On parlera ici de société non marchande dépendante, de second cercle de l'économie marchande. Une troisième partie de la société peut vivre sans les ressources du marché et de la redistribution. L'économie de subsistance est alors détachée de l'économie de marché, mais pas l'inverse. Car l'économie de marché est forcée d'emprunter plus que le travail, par lequel elle distribue ses revenus, à l'économie de subsistance : elle prend à la nature qu'elle ne paye pas, terres, matières et énergie. Une quatrième partie enfin peut vivre sans les ressources du marché, mais sait transformer des ressources marchandes en ressources non marchandes. Alors que la troisième partie aura tendance à se vider de ses ressources, la quatrième aura tendance à accroître ses ressources et à stabiliser ses échanges avec la société marchande. On parlera alors de société non marchande autonome. Car elle peut s'autonomiser du marché[1]. Or tel est le problème pour les économies dotées d'industrialisation a été un échec.

Le drame de la social-démocratie c'est d'avoir compté sur une croissance constante de l'économie de marché, toujours en mesure d'intégrer la société, toujours capable de corriger une répartition marchande des revenus inégale par une redistribution publique équitable. Et donc d'avoir supposé un État toujours en mesure de suppléer aux défaillances du marché, par la guerre si nécessaire. Nous sommes dans un cas de figure où l'économie de marché domine et entretient l'économie de subsistance qui n'apparaît plus comme sa base, sa condition et le moyen de son actualisation, mais sa création ou son armée de réserve comme dirait K. Marx. Cette doctrine en oublie que si elle peut donner et ne pas prendre à la société non marchande, elle ne peut plus

prendre sans compter à la nature qui lui fournit la matière et l'énergie de sa croissance sans laquelle elle ne peut redistribuer à la société non marchande. Il y a désormais un rappel à l'ordre : les crises climatique et énergétique rétablissent l'économie non marchande comme condition et moyen de réalisation de l'économie marchande : les énergies fossiles et les matières premières qui ont fabriqué et animé le moteur de la croissance, de la révolution matérielle, sont maintenant la cause de l'irruption d'événements naturels et sociaux perturbateurs dans la production marchande et non marchande. On ne peut plus prendre sans compter à la nature, le marché et la compétition ne peuvent plus s'étendre indéfiniment. Il faut désormais investir dans l'économie de subsistance plutôt que de la vider de ses substances (le travail et ses matières) pour garantir l'existence d'une économie pérenne. Une certaine réciprocité doit s'établir entre les deux étages de l'économie. Il faut développer toute l'économie et non plus seulement l'économie marchande. Les progrès techniques doivent aussi profiter à l'économie non marchande. Plutôt que d'entretenir une société non marchande dépendante (du marché), il faut songer à développer une économie non marchande autonome, afin de garantir la résilience de la vie sociale et matérielle. L'économie monétaire s'est développée dans l'ignorance de l'économie biophysique, nobéissant qu'à sa propre dynamique de croissance. L'importance des externalités négatives et la raréfaction des matières premières et de l'énergie interpellent aujourd'hui la science économique standard. Le marché mondial n'arrive plus à internaliser les coûts extérieurs qu'il fabrique, son extension ne peut plus être soutenue par le bon marché des ressources naturelles. Se manifestent des crises sociales (polarisation du marché du travail, accroissement des inégalités sociales, difficultés des régimes de redistribution) énergétiques ou climatiques. La gratuité des services de la nature a des limites, l'intervention humaine dans la nature ne laisse plus celle-ci indifférente. Cette dernière a aussi ses équilibres à défendre. La dépendance resserree de l'industrie à l'égard des énergies fossiles et des matières premières se tend. Elle rétablit la hiérarchie éclipsée de la production non marchande sur celle marchande. Réapparaissent à l'occasion les guerres qui rétablissent la prééminence de l'État sur le marché, de la violence sur le commerce. La distribution du parc mondial de machines est en jeu. Sans pétrole abondant et bon marché, le parc de machines ne peut plus croître et assurer la croissance de la production matérielle. La technologie comme moteur de la croissance ne tourne pas sans énergie fossile. L'industrie pourra-t-elle s'emanciper du système Terre et des énergies fossiles ou explosera-t-elle en vol après avoir décollé ? Il faut vraiment songer à atterrir avant que n'intervienne l'écrasement au sol. Il faut vraiment songer à une autre production et distribution du parc mondial de machines à l'origine de notre bien-être.

Pour garantir la croissance, plutôt une certaine décroissance, peut-être faudra-t-il développer l'énergie atomique et créer avec elle un monde plus dangereux. Il reste que l'usage d'une telle énergie du fait de sa dangerosité, mais pas seulement, ne pourra pas avoir les usages étendus de l'énergie fossile à laquelle elle ne pourra pas se substituer, mais seulement s'ajouter (J.M. Jancovici). Une inversion et un rééquilibrage du rapport entre économie marchande et non marchande seront donc inévitables. Après que l'industrie ait dicté sa loi à la nature, c'est au tour de la nature de prescrire la sienne.

## La pratique de l'économie une science sociale et biophysique

La Science économique (dite standard), science sociale normative et performative, se préoccupe de compétition sociale et en a oublié ses conditions extérieures, stables jusque-là. Elle a mis au cœur de sa doctrine la compétition qu'elle a établie comme le meilleur moyen d'assurer une répartition optimale des ressources. Elle a jusqu'ici réussi à pacifier la guerre. On ne peut pas extraire la compétition de l'économie. La science économique standard en a fait une valeur première, comme le libéralisme a fait de la liberté individuelle. Il s'agit pour elle de donner des prix aux choses afin qu'elles puissent être produites, réparties et consommées. Les conditions externes de l'économie, le dehors de la compétition, sont du ressort de la guerre, elles sont confiées au politique, au monopole de la violence, afin qu'il puisse assurer un fonctionnement acceptable de la compétition sociale, de la production et de la consommation. Le rapport à la nature est un rapport d'extraction, de prédation, d'abstraction violent. Le coût de la matière et de l'énergie est le coût de son extraction. On ne paye pas à la nature les services qu'elle rend, les déséquilibres que provoque l'extraction laissent la production marchande indifférente. On paye la société qui nous offre les services de la nature en ignorant ce que coûte à la nature les services qu'elle nous rend. Ses services coûtent pour elle les déséquilibres qu'elle devra rééquilibrer. Ne coûte pour nous que ce que la compétition et la guerre nous coûtent. Nous avons séparé la nature et la société, ce

que cela coûte pour la nature ne coûte pas pour nous tant qu'elle ne nous demande pas de payer. Et nous avons longtemps utilisé ses services sans rien payer de ce qu'ils lui coûtent. Mais voilà que ses coûts (ses déséquilibres) commencent à nous coûter, qu'il faut donner des prix à ce qui n'en avait pas. De nouveaux coûts que nous avons du mal à supporter et qui rendent la compétition plus rude. Jusqu'où l'économie de marché pourrait-elle internaliser les coûts extérieurs qu'elle provoque ? Jusqu'où pourra-t-elle faire face aux dérèglements qu'elle provoque ? La guerre en Ukraine a quelque chose qui ressemble à une guerre entre des producteurs de matières premières et des producteurs industriels. Une guerre en cache souvent une autre.

Face à l'accroissement des coûts de production, à l'essoufflement de la croissance, à l'endettement des économies et aux difficultés de leur politique de redistribution, les compétitions sociales et internationales deviennent plus difficiles, plus tendues. Tout se passe comme si l'économie occidentale devait se réalocier pour éviter une détérioration de l'économie mondiale autour de nouveaux pôles émergents. L'énergie est au cœur de la guerre, elle est la condition et le moyen de réalisation de la puissance industrielle. Le resserrement des contraintes non marchandes, soit le rendement décroissant de l'extraction des matières et l'accroissement des besoins de ces matières, conduit à un resserrement des liens sociaux, politiques et économiques. La compétitivité occidentale doit se protéger de la compétition de la Chine et des puissances émergentes. Il faut resserrer les marchés afin d'empêcher les décentres du centre de gravité de l'activité mondiale. Il faut en particulier déconnecter la Chine des ressources technologiques de l'Occident, les ressources naturelles de la Russie de l'Europe, sans quoi serait menacé le niveau de vie américain, en autorisant l'émergence d'un pôle oriental et d'un deuxième pôle occidental. L'hégémonie américaine ne peut se maintenir sans une division de l'Asie et de l'Europe.

Tout se passe comme si, pour éviter un destin irakien, syrien ou libyen, ce qui est arrivé à des pays où une agression extérieure a abouti à une guerre civile, ou tout simplement pour éviter une régression catastrophique suite à une forte décroissance, il faille pour les sociétés au revenu intermédiaire, rétablir l'unité de l'économie marchande et non marchande, pouvoir établir l'économie non marchande comme zone de repli de l'économie marchande. Ce n'est pas un hasard si le thème des circuits courts prend de l'ampleur dans les économies globalisées. Lesdits pays sont tombés dans une régression catastrophique parce que leur économie marchande a été détruite après que l'économie étatique ait détruit leur économie non marchande. Une fois leur économie marchande étranglée, agressée et détruite, la société n'a pas trouvé de repli dans son économie non marchande dévastée. La vie sociale et matérielle n'a pas pu retrouver de cohérence. La raréfaction dramatique des ressources, la destruction des infrastructures matérielles ont transformé la compétition sociale en guerre civile. La modernisation n'avait pas établi de structures profondes en mesure de régénérer les superstructures de l'État-nation en même temps qu'elle avait fait perdre leur cohésion aux anciennes structures profondes, toujours latentes et malmenées. Il faut passer du modèle étatique européen de guerre contre la société, à celui du modèle d'État de la société, d'auto-organisation rationnelle de la vie sociale et matérielle. L'unité de la vie sociale et matérielle est à ce prix. L'économie et la société marchandes ont voulu se construire contre l'économie (nature et société) non marchande, elles ne le peuvent plus, sauf à vouloir exploser en vol, s'écraser au sol. Au contraire des sociétés industrielles, la compétition se dégrade en guerre à l'intérieur de leurs frontières, l'économie de marché ne peut pas se replier derrière des frontières politiques et l'économie publique ne peut pas prendre le relais de l'économie de marché.

La science économique est-elle donc sociale ou biophysique ? Elle était seulement sociale avant que ne fassent irruption les coûts de la nature dans les coûts sociaux. On comptait les coûts de la nature dans les coûts d'appropriation non économiques des services de la nature, mais dès lors que ceux-ci commencent à varier à la hausse, ils affolent la compétition marchande, sa dimension biophysique s'impose alors à nouveau et contraint à une intervention étatique. La notion d'énergie renouvelable fait alors son apparition. Les « lois de la nature » offrent plus la stabilité et la même profitabilité. Les « lois de l'économie » sont alors subordonnées, ses hypothèses irréalistes et les « cygnes noirs » (Nassim Nicholas Taleb 2007) se multiplient.

## La dichotomie nature/société et ses suites.

La problématique théorique cependant reste toujours enfermée dans l'opposition nature/société, la science économique n'est pas sociale ou biophysique, elle est sociale et biophysique. Il n'y a plus un monde biophysique stable d'un côté et un monde socio-



économique variable, mais maîtrisable de l'autre. Ils se mettent à varier tous les deux ainsi que la régularité de leurs variations. On peut de moins en moins s'en tenir à des régularités définitives, d'autant plus que la compétition sort de ses gonds, refuse de se stabiliser, de rester pacifique. L'approche systémique définira le système économique comme un sous-système du système écologique. Mais là encore la division théorique société nature est sous-jacente. Or, il y a pratiquement continuité, interpénétration et coopération des éléments humains et non humains : ils forment des collectifs mixtes. La nature est dans la société et la société est dans la nature. L'homme, la machine, l'énergie et la matière interagissent l'un sur l'autre, échangent leurs positions dans de multiples processus. Pratiquement, on ne partage pas nature et société, comme on le fait théoriquement, globalement pour un usage politique. Celui de séparer société et nature, la première dominant la seconde, ce à quoi se sont attachées une Science et une Politique surplombantes dans le cadre de la division sociale de classes. L'opposition de la société à la nature est une guerre de la société à la nature. Selon Boaventura de Sousa Santos [2], les scientifiques, j'ajouterais les financiers, doivent passer de l'avant-garde à l'arrière-garde de la société. Derrière la société et la nature qui expérimentent leur coopération afin que les points de vue de la pratique scientifique et de la pratique sociale se prolongent. Afin que croyance et savoir, nature et société, État et société retrouvent leur unité non antagoniste.

Il faut rétablir l'homme dans la nature, les collectifs dans leur écosystème. L'homme est une partie de la nature, comme les autres « choses » qui en font partie. Il n'est pas le sujet et la nature ses objets, il est un agent qui peuple une biosphère avec d'autres agents avec lesquels il coopère, auxquels il dispute la place, mais sans lesquels la biosphère ne pourrait être entretenue, sans lesquels il ne pourrait survivre. Sa tendance utopique à l'abstraction, à tout marchandiser, à tout artificialiser devient toxique pour la biosphère. Sur sa lancée, il est conduit à s'en séparer, à séxterritorialiser. Autrement, pour ne pas en souffrir, être intoxiqué à son tour, il lui faut redescendre parmi les agents de la biosphère, l'entretenir avec eux, pour pouvoir continuer à y vivre. Il lui faut pour cela, accepter de vivre avec eux, sans l'attitude esclavagiste et le confort que lui accordait le statut de maître. Peut-on compter pour ce faire sur un Occident qui a atomisé la société, soumis la compétition sociale au capital financier, répand la guerre dans le monde et a sexualisé l'amour ? Peut-on compter sur lui pour penser à l'avenir de la planète, lui qui préfère prendre les enfants des autres, les soumettre à la corvée, plutôt que d'élever ses propres enfants ? Ne court-il pas à sa ruine et celle de la planète ?

Il faut rétablir l'humain dans ses relations non humaines. La machine se substitue à l'homme, l'énergie fossile à l'énergie humaine, comment continuer à séparer ces éléments ? Il faut cesser de faire la guerre aux producteurs de la biosphère. Nous nous sommes enrichis en dévastant nos milieux, sans nous soucier de leur reproduction, de leur puissance d'agir. Nous ne pensons même pas qu'il nous faudra faire marche arrière, substituer l'homme à la machine, l'énergie humaine à l'énergie fossile, nous peinons à en accepter l'idée même si le processus doit et peut être réversible de nouvelles manières. Pour notre confort matériel, nous aurions souhaité que le processus de substitution soit irréversible, la flèche du temps unidirectionnelle. Le concept d'énergie renouvelable ne semble pas devoir porter atteinte à notre mode de vie, à notre préférence pour une relation esclavagiste aux êtres. Il faut rétablir l'humain dans des relations non esclavagistes aux diverses entités vivantes. Les sociétés d'hommes « libres », modernes et antiques, se sont édifiées sur le dos de sociétés esclaves.

Le drame pour les sociétés postcoloniales c'est que l'inversion d'un tel processus de substitution de la machine à l'homme a quelque chose d'in vraisemblable. Elles ne peuvent pas faire marche arrière, leurs machines n'ont pas été fabriquées par leurs sociétés : elles n'en ont pas la genèse et la généalogie. Elles ne savent pas déconstruire les machines qu'elles utilisent, elles ne savent pas les reconstruire de nouvelles manières. Leur état aurait été bien différent si cela n'avait pas été le cas. Maintenant que nous devons repeupler nos milieux avec d'autres agents, les viabiliser pour ne pas périr, il nous faut comme faire remonter la mémoire de nos terres, de nos industries, redonner une généalogie à nos machines afin que le processus de substitution des éléments du processus de production puisse être efficace. Il n'y a plus de nature et de société, de sujets et d'objets, mais des agents et des collectifs humains et non humains qui entretiennent, font vivre ce de quoi ils dépendent. L'homme n'est pas Dieu, les humains et les non-humains ne sont pas des esclaves, son monde n'a pas été, ne sera pas sa création.

Sont corrélatives de cette dichotomie théorique entre nature et société la dichotomie théorique entre société et État, entre expérience et théorie. Il y a dichotomie, lorsque l'État n'est pas dans la société et la société n'est pas dans l'État et que c'est l'État qui croit faire la société, d'abord par la guerre, ensuite par la loi. Il y a dichotomie, lorsque la théorie n'est pas dans l'expérience et l'expérience dans la théorie, lorsque la Théorie veut façonner le monde à son image ; lorsque le savoir n'est pas dans la croyance, que la croyance est ignorance et que la croyance n'est pas dans le savoir, ses hypothèses et son épistémologie. Bref, lorsque la société n'est pas dans la nature, l'État n'est pas dans la société et le savoir n'est pas dans la croyance. Lorsque la société fait la guerre à la nature pour la dominer, l'État fait la guerre à la société, le savoir fait la guerre à la croyance populaire.

Les sociétés modernes industrialisées n'ont cependant pas généralisé la pratique de ces dichotomies, dans leurs laboratoires contrôlés par le capital financier elles ont rétabli l'unité de la nature et de la société, de la théorie et de la pratique. Par contre, elles ont séparé la société du savoir et de la politique, elles ont fa-

briqué une société de croyants ignorants d'un côté et établi l'unité du savoir, du capital financier et de l'État d'un autre. Dans les sociétés postcoloniales, ces oppositions érigées en dichotomies au plan théorique n'ont pas retrouvé d'unité au plan pratique. Pas de société de classes au plan global, de direction cohérente des affaires d'un côté et pas de pratiques scientifiques de l'autre. Cela apparaît ainsi : nous pratiquons des théories (exogènes), mais ne théorisons pas nos pratiques. Nous n'avons pas la théorie, la pensée de nos pratiques, de nos échecs. Nous faisons ce que disent les théories, mais n'obtenons pas les résultats qu'elles prédisent. Nous essayons des échecs continus, car nous avons perdu au plan pratique l'unité de la théorie et de la pratique, la théorie ne se faisant pas pratique de la théorie et la pratique ne se faisant pas théorie de la pratique. Nous avons rompu le cercle qui convertit théorie et pratique.

Nous ne pouvons/voulons pas évaluer nos pratiques, comparer la théorie et ses résultats pratiques, nous refusons de penser nos pratiques. Nous prenons trop au sérieux ou prétextons le Savoir occidental et peu au sérieux ses expériences, les plus mauvaises nous contaminent alors. Nous ne voulons pas voir que pratiquement la société est dans l'État, l'État dans la société, la théorie dans la pratique et la pratique dans la théorie. Nous empruntons des hypothèses dont nous ne voulons pas publiquement évaluer le résultat de leur mise en œuvre. Comme si l'on se disait : ces hypothèses ne sont pas les nôtres, leurs résultats publics ne nous intéressent pas, seuls leurs résultats privés importent. Ce qui importe ce n'est pas quelles soient valides, c'est qu'elles aboutissent à des résultats qui intéressent l'accumulation privée. Plus largement, nous ne prenons pas au sérieux, ne croyons pas ces théories. Elles ne revêtent nos actions que pour mieux nous mouvoir dans le monde d'aujourd'hui. Nous ne les éprouvons pas, ne les discutons pas, ni ne cherchons à établir les vraies théories de nos pratiques. Nous ne nous en sommes pas donné la mesure. Nous ne voulons pas voir que pratiquement la société est dans l'État, au Nord la société de classes dans l'État, l'État de classes dans la société, au Sud la tribu dans l'État et l'État dans la tribu. Nous pratiquons la théorie d'un État postcolonial, une théorie de l'État en général, qui nie que la tribu est dans l'État, qui veut vider l'État de la tribu comme la fait l'Occident, sans avoir pu ni voulu construire comme lui de société de classes. Nous avons vidé l'État de la société et la société de l'État, nous les avons vidés de leur substance. Ils séxtentuent, les frontières sociales se brouillent. Nous continuons à ne pas prendre au sérieux la maxime populaire selon laquelle « il n'y a pas d'État ». Faudra-t-il attendre qu'une telle maxime s'épanche sur tout l'écran de notre vision pour que nous ne puissions pas écarter le tableau du revers de la main ? Le tribalisme défera l'État, comme cela paraît déjà en Afrique, mais de quelles tribus s'agira-t-il ? Des tribus en armes, tribus de « vrais hommes », mais mauvais ingénieurs, incapables de se confédérer, détablir un tissu social cohérent de liens nationaux et régionaux ?

Nous ne voulons pas voir que pratiquement la société est dans la nature et la nature dans la société, que le nomade était dans le désert, ou entre le désert et les oasis, que le semi-nomade était dans les hautes plaines, ou entre plaine et montagne, que le montagnard était dans la montagne ou entre la montagne et la plaine. Nous pensons que ces unités de l'homme et du milieu ne sont plus celles d'aujourd'hui, que nous habitons aujourd'hui l'artificiel. En sommes-nous si certains ? Jusqu'où pourrions-nous pousser l'artificiel, dépendre de ce que nous produisons ? Les villes européennes ne sont pas de nulle part, elles ont d'abord été le fait d'échanges entre des milieux dans un cours des choses. Les marchés se sont établis entre des tribus, puis entre des villes, leur commerce proche d'abord et lointain ensuite. Le commerce lointain qui s'est développé a construit les mégapoles. Quelle ville algérienne peut aujourd'hui circonscrire l'espace dont elle dépend et le stabiliser ? Les routes coloniales qui ont surimposé des marchés à nos marchés continuent de dresser les cartes de nos échanges, de nos dépendances. L'Ouest algérien, agropastoral, est moins peuplé que l'Est montagneux, car moins pluvieux. Comme dans le Sud algérien, en Algérie, la vie c'est l'eau, ce n'est pas la terre (N. Marouf). La vie marchande viendra-t-elle démentir le fait qu'une telle réalité biophysique restera déterminante ? Ce n'est pas la crise climatique causée par l'effet massif de l'industrialisation sur la biosphère qui le fera. La biosphère a cessé d'être indifférente, les forces qu'elle manifeste menacent notre existence.

#### Loccidentalisation du monde touche à sa fin.

Ce qui cause nos aveuglements est l'ensorcellement auquel la vie marchande nous soumet. Nous sommes possédés par la compétition marchande. Nous sommes aveuglés par la richesse matérielle et nous sommes tenaillés par une soif de consommation. Nous ne voyons plus le tort que nous causons à nos milieux sociaux et biophysiques. Les feux et les Lumières occidentales continuent de nous hypnotiser, de nous happer. Nous payons le prix en détruisant nos environnements sociaux et biophysiques. J'ai longtemps compté sur mon travail et délaissé ma famille pour devenir un homme, on dira aujourd'hui capital humain plutôt que travail ; j'ai alors buté sur le capital social des autres après avoir détruit le mien, je me suis rendu compte que sans lui mon capital humain ne pouvait pas être apprécié. Puis sur le capital naturel qui a certes financé mes études et celle de mes enfants, mais qui ne sera plus là pour mes petits-enfants. Nous en venons à exporter notre capital humain, à dissiper notre capital naturel et à détruire notre capital social. De savoir-faire à proprement parler, durable et résistant, il faut chercher à la loupe où il se niche. Je ne me flagellerai pas pour autant, car je ne pouvais pas échapper à un tel cours des choses. C'est le bout du tunnel qu'il faut regarder. L'exportation de notre capital n'est une catastrophe que s'il est définitif, devient une perte sèche. Car, il y a longtemps que l'on aurait dû adopter une politique d'appropriation du savoir-faire étranger qui ne dénaturerait pas nos façons

de penser et de faire. Nous n'avons pas fait de l'émigration une force, bien qu'elle fût le fer-de-lance de la lutte d'indépendance. On a plutôt songé à s'en protéger de crainte qu'elle soit utilisée contre notre souveraineté. On n'a pas pensé vraiment à en faire une force, afin qu'elle ne devienne pas une faiblesse. L'occidentalisation du monde touche à sa fin. « L'Europe n'est plus au centre du monde, l'histoire européenne n'incarne plus « l'histoire universelle », mais ses catégories de pensée et ses concepts politiques continuent de régir les sciences sociales, la discipline historique et nos représentations politiques. Avoir pour projet de provincialiser l'Europe n'équivaut pas à rejeter la pensée européenne, il ne s'agit pas de prôner une « revanche postcoloniale ». Mais la pensée européenne, aussi indispensable soit-elle, est inadéquate pour appréhender l'expérience de la modernité politique dans les nations non occidentales. » [3] Inadéquate pour appréhender et conduire l'expérience des nations occidentales. Inadéquate pour appréhender, mais surtout inadéquate pour invisibiliser leur expérience comme dit l'auteur de *The end of the cognitive empire* [4]. La Science moderne a jeté les savoirs non occidentaux dans les poubelles de l'histoire et leur expérience dans des malversations de l'expérience occidentale. Les sciences sociales ont exproprié les sociétés non occidentales de la théorie de leurs expériences. Elles ont construit une ligne abyssale [5] entre les savoirs occidentaux et non occidentaux : elles ont divisé le monde en sociétés de la Science, rationnelles, et celles qui leur résistaient particulièrement en sociétés croyantes, irrationnelles. Elles ont voulu donner une tête occidentale (bien faite) à des corps non occidentaux (mal fait), espérant que cette tête puisse refaire le corps, un nouveau corps avec les matériaux de l'ancien. On connaît le résultat. Les sociétés dont le corps n'a pas voulu penser la tête, lui faire place, ont vu leur corps dépérir. Celles qui se sont préoccupées de la santé de leur corps ont pu se donner une bonne tête. Rappelons que la guerre ou le colonialisme sefforce de décapiter les sociétés qu'il soumet, pour leur donner les têtes qui lui conviennent. Le tout étant de savoir ensuite quelles guerres se livreront les deux corps étrangers que sont devenus la tête et le corps éteté. En se rappelant que le corps est le tout et la tête la partie. La métaphore biologique ne dit pas ce qui est, mais suggère ce qui se passe.

Mais les temps ont changé, pour rester dans la métaphore biologique, la greffe occidentale n'a pas eu les mêmes résultats partout. En Extrême-Orient, ils ont donné rapidement ou lentement des plants, des sociétés et des groupes vigoureux, mais différents de ce que la greffe aurait pu laisser supposer. C'est que le corps a su y remettre la tête à sa place. C'est que ces sociétés ont pu penser leur propre expérience, produire et éprouver leur propre savoir. Cette région était déjà familière avec une certaine compétition, une compétition non libérale. Elle a pu entrer et ne pas craindre la compétition internationale, elle a fait autant plus mieux que l'Occident et à moindre prix. Aujourd'hui ce ne sont plus seulement les sociétés d'Afrique et d'Amérique latine qui ont peur de la compétition, mais aussi, et surtout l'Occident. La peur aujourd'hui, comme disait une de nos célébrités, a changé de camp. Aussi abandonne-t-il la compétition pour la guerre.

En guise de conclusion. Il est urgent de rétablir l'unité de l'homme et de son milieu physique, technique et social. Il n'y a pas de nature sans médiation technique. Notre rapport à la nature n'est pas nu, direct, il passe par de nombreux médiateurs non humains, entités et dispositifs. La société ne peut pas être fantasmée, construite par le haut, asservie par la technique. La vie matérielle dépend de productions non marchandes. Cette dépendance se resserre. La production marchande a ses « racines » non marchandes dont il faut prendre soin. L'extraction marchand épuise la production non marchande et la décroissance en est la conséquence. Nous ne pouvons pas vivre indéfiniment hors-sol, déracinés. Les turbulences futures menacent de nous semer aux quatre vents. La société ne peut pas se construire non plus sur la ligne abyssale qui divise la société en élite savante et en société croyante et ignorante. Cette voie peut être suivie par la force, la société peut s'y faire quand elle y trouve son avantage - le savoir ayant un coût, en être épargné n'est pas sans avantage, mais le coût de l'ignorance devra être payé un jour. Face à la décroissance, nous paraîtrons alors bien démunis. La force pourra changer de camp ou plus exactement la violence se disséminer, dès lors que la société souffrira de son ignorance et en fera les frais. Il est impératif de resserrer nos liens, et pas simplement nos liens sociaux et politiques, comme la tendance est partout forte. Si cela se fait sans un resserrement de nos liens non sociaux (le milieu technique et biophysique), il faudra subir la décroissance qui devra être imposée au grand nombre qui ne voudra pas y consentir. On aura alors choisi la pauvreté au lieu de la sobriété (J. M. Jancovici).

(\*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

[1] Cela fait penser à la théorie chinoise de la double circulation de l'économie marchande, cette fois appliquée à toute la vie matérielle.

[2] Boaventura de Sousa Santos, *The End of the Cognitive Empire: The Coming of Age of Epistemologies of the South*, Duke University Press, 2018.

[3] Dipesh Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe. La pensée post-coloniale et la différence historique*. Paris, Ed. Amsterdam, [2000] 2009, ...

[4] Boaventura de Sousa Santos, *The End ...*

[5] Ibid.

**Les Enjeux**  
*Eco*

**Publicité**

**Appelez le**

**06 98 16 55 54**

## LE PREMIER MINISTRE AUSTRALIEN VA RENCONTRER JOE BIDEN AUX ÉTATS-UNIS

# Accord sur les sous-marins en vue

Après 18 mois de délibérations, l'Australie devrait dévoiler son projet d'acquisition de huit sous-marins à propulsion nucléaire.

Le premier ministre australien Anthony Albanese a déclaré ce mercredi qu'il rencontrerait bientôt le président Joe Biden aux États-Unis, où un accord massif portant sur la construction de sous-marins à propulsion nucléaire devrait être dévoilé. «Je rencontrerai le président Biden aux États-Unis. Nous ferons bientôt d'autres annonces sur les détails des dispositions qui seront prises», a rapporté Anthony Albanese lors d'une conférence de presse à Perth. Après 18 mois de délibérations, l'Australie devrait dévoiler son projet d'acquisition de huit sous-marins à propulsion nucléaire, dans le cadre de ce que le premier ministre australien a qualifié de «plus grand bond en avant» en matière de capacité de défense dans

l'histoire du pays. Depuis un an et demi, des discussions approfondies ont lieu en coulisses entre Washington, Canberra et Londres au sujet de l'obtention par l'Australie de technologies sensibles en matière de propulsion nucléaire.

### «Le plus tôt possible»

L'Australie a exclu de se doter d'armes nucléaires. C'est la première fois que des technologies américaines de sous-marins nucléaires sont exportées depuis les années 1960, lorsque les États-Unis ont aidé la Grande-Bretagne à concevoir ses propres sous-marins. Le contrat relatif aux sous-marins représente des dizaines de milliards de dollars américains, mais les experts estiment que son importance va au-delà des emplois créés et des investissements promis. Les sous-marins à propulsion nucléaire sont diffi-

ciles à détecter, peuvent parcourir de grandes distances pendant de longues périodes et peuvent embarquer des missiles de croisière sophistiqués. Selon les experts, cela en fait un moyen de dissuasion redoutable pour tout ennemi potentiel, permettant à l'Australie de lancer des frappes ou des contre-attaques à l'intérieur du territoire ennemi avec peu de signes avant-coureurs. Pékin a exprimé sa profonde opposition à ce projet, qu'il considère comme «dangereux» et destiné à acculer la Chine.

L'accord se déroule sous les auspices d'AUKUS - une alliance militaire tripartite formée par l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis qui vise à partager des technologies militaires et autres avancées. Toutefois, des questions majeures subsistent quant au projet, notamment si l'Australie

envisage d'acheter des sous-marins américains ou britanniques, où ils seront construits et quand ils seront mis à l'eau.

«Le partenariat AUKUS vise à doter l'Australie d'une capacité de sous-marins à propulsion nucléaire et à armement conventionnel le plus tôt possible, a fait savoir à l'AFP un porte-parole du Pentagone avant l'annonce d'Anthony Albanese. Renforcer notre dissuasion signifie stimuler toutes nos bases industrielles, accroître nos capacités collectives et partager la technologie comme jamais auparavant.» La conclusion de l'alliance AUKUS, avec pour corollaire l'annulation par Canberra du contrat d'acquisition de 12 sous-marins français, avait donné lieu à une crise diplomatique.

## SABOTAGE DES DEUX GAZODUCS NORD STREAM

### «L'Ukraine n'est pas impliquée»

L'Ukraine n'est pas impliquée dans le spectaculaire sabotage des deux gazoducs Nord Stream en mer Baltique en septembre dernier, a affirmé mercredi le ministre ukrainien de la Défense après des informations de presse les attribuant à «un groupe pro-ukrainien». «Cela ne vient pas de notre action», a affirmé Oleksii Reznikov, interrogé en marge d'une réunion européenne à Stockholm. Sur la base d'informations obtenues par le renseignement américain, le New York Times a imputé mardi le sabotage à un «groupe pro-ukrainien», mais sans implication du président ukrainien Volodymyr Zelensky. «Je conseille de ne pas tirer de conclu-

sions hâtives», a pour sa part affirmé le ministre allemand de la Défense Boris Pistorius au début de la réunion de Stockholm.

Un conseiller du chef de l'Etat ukrainien avait déjà démenti mardi soir l'implication de Kiev, évoquant «d'amusantes théories du complot». Le 26 septembre 2022, quatre énormes fuites de gaz précédées d'explosions sous-marines avaient été détectées sur les gazoducs reliant la Russie à l'Allemagne, toutes dans les eaux internationales.

Malgré des enquêtes criminelles dans les pays frontaliers du sabotage (Allemagne, Suède et Danemark), la responsabilité de l'attaque sous-marine reste encore mystérieuse.

Les données collectées par les services américains du renseignement suggèrent que les auteurs derrière le sabotage des deux gazoducs étaient des «adversaires du président russe Vladimir Poutine», écrit le New York Times. Hors service au moment des faits, les deux gazoducs contenaient toutefois d'importantes quantités de méthane. Symboles de la dépendance énergétique européenne, et notamment allemande, vis-à-vis de la Russie, ces gazoducs honnis de longue date par Washington avaient été au cœur de tensions géopolitiques après l'invasion de l'Ukraine.

Washington et Moscou s'étaient mutuellement renvoyé la responsabilité de ce sabotage d'ampleur inédite.

## USA

### Le Congrès «doit» relever le plafond de la dette

Le Congrès américain doit relever le plafond de la dette, a estimé mardi le président de la banque centrale américaine Jerome Powell, un sujet très politique mais qui, sans accord, pourrait plonger les États-Unis en défaut de paiement dès juillet. «Le Congrès doit vraiment relever le plafond de la dette», a déclaré le président de la Fed, interrogé devant une commission au Sénat américain, soulignant qu'il n'y avait qu'une seule solution à ce problème, et [que] c'était le Congrès. Il s'agit, a souligné Jerome Powell, de «la seule issue en temps opportun qui nous permette de payer toutes nos fac-

tures». En l'absence d'accord entre démocrates et républicains, les conséquences sont «difficiles à estimer», mais «pourraient être extrêmement négatives et causer des dommages à long terme», a-t-il mis en garde. Jerome Powell a cependant indiqué que «c'étaient vraiment des questions qui concernaient la branche exécutive et le Congrès». «Nous ne cherchons pas à jouer un rôle dans ces questions politiques», a-t-il ajouté. La dette des États-Unis a atteint, le 19 janvier, 31.400 milliards de dollars, soit le plafond au-delà duquel le pays ne peut plus émettre de nouveaux emprunts pour

se financer et ne peut donc plus honorer ses paiements. Des mesures d'urgence temporaires ont été prises pour continuer à payer, mais, sans accord au Congrès pour relever ce plafond, les États-Unis se trouveront en défaut de paiement, incapables d'assurer leurs engagements financiers. Cela pourrait arriver dès le mois de juillet, selon l'estimation publiée mi-février par le service du budget du Congrès (CBO), agence indépendante politiquement, chargée de fournir au Congrès des analyses budgétaires et économiques. Relever le plafond de la dette est a priori une mesure tech-

nique, mais qui nécessite l'accord du Congrès. C'est un marronnier de la vie politique américaine, enjeu d'une âpre bataille entre démocrates et républicains, avec des négociations souvent nocturnes à l'approche de l'échéance. Depuis 1960, le plafond de la dette des États-Unis a été relevé à 78 reprises, selon le département du Trésor. Les républicains, ayant désormais la majorité à la Chambre des représentants, s'opposent au président démocrate Joe Biden, qu'ils accusent de dé-penser de manière inconsidérée.

## INÉGALITÉS

### Les femmes chinoises peinent toujours à faire valoir leurs droits sur la terre

Dans les campagnes chinoises, les droits économiques sont reconnus aux familles, représentées le plus fréquemment par des hommes. Les droits des femmes sont souvent contournés par les assemblées rurales, promptes à les déposséder dès qu'elles ne sont plus la fille ou la femme d'un homme du village.

Un projet de révision de la loi portant sur les droits collectifs ruraux qui améliorerait les droits des femmes sur la terre est débattu en Chine, selon le South China Morning Post. Le quotidien observe que dans la première directive gouvernementale de l'année 2023, publiée peu avant l'ouverture de la session parlementaire annuelle, et traditionnellement consacrée à la question rurale, la «protection des droits et des intérêts des femmes» a été mise en bonne place.

Or si l'égalité entre les hommes et les femmes est un principe du droit chinois, dans la réalité, il est fort peu ou mal appliqué, surtout à la campagne. «Des dizaines de millions de femmes de la Chine rurale n'ont pas leur nom sur un contrat ou un certificat d'usage des terres», note le journal anglophone. Depuis la réforme de 1984, «les localités ont une certaine autonomie dans la façon d'attribuer les parcelles, qui sont redessignées par des assemblées de villages majoritairement masculines», écrit le titre. Au moment du partage périodique des terres par les collectivités locales (tous les quinze ou trente ans, selon la taille des foyers), les femmes sont exclues de multiples façons, et les nombreux rappels à la loi n'y font rien.

Plaintes classées sans suite et procès perdus Bien souvent, les femmes ont été éjectées de ce droit à l'accès aux terres, pourtant réaffirmé par la loi sur la garantie des droits des femmes de 1992. En particulier, lorsqu'elles sont «mariées à l'extérieur» [hors du village], divorcées ou veuves remariées.

Le système fonctionne sur la base des foyers, et ce sont les chefs de famille – les hommes – qui les détiennent pour le ménage. En 2018, moins de 20 % des femmes étaient inscrites sur les certificats d'allocation des terres. Selon une avocate spécialisée de Pékin : «Cela veut dire que les femmes ne peuvent faire construire de maison à leur nom, et qu'elles sont les premières dépossédées en cas de réquisition des terres par les autorités locales.»

Avant eu à traiter près de 3 000 cas de plaintes sur ce problème en vingt ans, l'avocate indique : «Près de 90 % de ces cas ont été classés sans suite ou les procès ont été perdus.»

## ALLEMAGNE

### Rebond de 3,5% de la production industrielle en janvier

La production industrielle en Allemagne a rebondi en janvier, malgré des reculs marqués dans l'automobile et la santé, selon les chiffres publiés jeudi par l'office fédéral statistique, suggérant que l'activité allemande pourrait échapper à la récession. L'indicateur clé pour le secteur manufacturier a progressé de 3,5%, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), et s'avère volatil après le recul observé au mois de décembre, corrigé à -2,4%, selon l'office Destatis. «Les développements actuels incitent à un optimisme prudent», a commenté le ministère de l'Économie dans un communiqué distinct.

La diminution des goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement et des carnets de commandes toujours bien remplis font que «le ralentissement économique du début d'année sera modéré», ajoute le ministère. La production de l'industrie manufacturière hors énergie et bâtiment a augmenté de 1,9% sur un mois, précise un communiqué. De fortes disparités sont observées entre secteurs: la production dans les branches énergivores a augmenté de près de 7%, après le recul marqué l'an dernier au pire de la hausse des prix d'énergie dans le sillage de la guerre russe en Ukraine. La fabrication d'équipements électroniques (+7,1%) et de produits chimiques (+9,8%) ont ainsi tiré l'indice. Les productions de véhicules et de pièces automobiles (-5,2%) et de produits pharmaceutiques (-12,9%), importants pour l'industrie allemande, ont en revanche évolué «très négativement», souligne Destatis. Par rapport à janvier 2022, la production industrielle a globalement baissé de 0,9% (données CVS). Ces données d'ensemble «pourraient remettre en question le scénario de la récession hivernale que nous avons supposé jusqu'à présent», a commenté Jens-Oliver Niklasch, économiste chez LBBW.

MARCHÉS

# Les actifs risqués restent éprouvés par la Fed

## FACE À LA PERSPECTIVE DE TAUX PLUS ÉLEVÉS QUE PRÉVU Wall Street s'affole

La Bourse de New York a été sévèrement secouée mardi par des propos du président de la banque centrale américaine (Fed) suggérant que les taux de l'institution pourraient aller plus haut que prévu jusqu'à présent, ravivant les craintes d'une récession. Le Dow Jones a plongé de 1,72%, le Nasdaq de 1,25% et l'indice élargi S&P 500 de 1,53%. Le patron de la Fed, Jerome Powell, a souligné que le principal taux directeur de la Fed, qui grimpe depuis un an pour juguler l'inflation, pourrait monter à un rythme plus important qu'anticipé et aller au-delà du niveau actuel. Les responsables de l'institution le voyaient jusqu'à présent s'arrêter, soit 5,1%. Et les taux pourraient rester élevés «pendant un certain temps», a-t-il averti devant une commission du Sénat. Les marchés tablent désormais majoritairement sur une hausse des taux, actuellement compris entre 4,50% et 4,75%, de 50 points de base lors de la prochaine réunion du Comité de politique monétaire de la Fed les 21 et 22 mars. Or une Fed plus agressive sur les taux, qui renchérit le coût du crédit pour les ménages et les entreprises, augmente aussi le risque de récession, ce qui aurait un impact sur les bénéfices des entreprises.

Les indices de la Bourse de New York ont immédiatement piqué du nez. Suivant les anticipations sur les taux de la Fed, le taux d'intérêt des obligations d'Etat américains à 2 ans a bondi à son niveau le plus élevé depuis 2007, au-dessus du seuil des 5%. Le taux à 10 ans s'est lui aussi élevé, repassant brièvement au-dessus du seuil des 4%. Cela a accentué encore le phénomène dit d'inversion de la courbe des taux, qui signifie que les taux à court terme sont supérieurs à ceux à long terme, et qui est souvent considéré comme annonciateur d'une récession économique. L'écart entre le taux américain à deux ans et celui à dix ans n'a plus été aussi élevé depuis 1981.

Maintien de la ligne officielle Quincy Krosby, de LPL Financial, s'étonne un peu toutefois de la réaction des marchés. «Jerome Powell n'a fait que maintenir la ligne qu'il s'est fixée, à savoir que la Fed ferait ce qu'elle a à faire pour restaurer la stabilité des prix», a-t-elle souligné. «Il y a sans doute des moments où le marché tend à ne pas le croire ou à penser que le retour à la stabilité des prix se fera plus vite», a-t-elle avancé.

Mais Jerome Powell «répète à l'envi que la politique de la Fed dépend des indicateurs» et les derniers chiffres sur l'inflation montrent bien que du travail reste à faire, a ajouté la spécialiste. Avant la prochaine réunion de la Fed seront publiés deux autres rapports importants sur l'inflation ainsi que celui, très attendu, sur l'emploi en février. Dans ce contexte, les valeurs bancaires ont été particulièrement secouées: JPMorgan a perdu 2,93%, Bank of America 3,20%, Wells Fargo 4,68% et Citi 2,11%. Parmi les autres valeurs du jour, la compagnie aérienne JetBlue a lâché 2,86% après l'officialisation d'une plainte déposée par le ministère de la Justice pour bloquer le rachat de sa rivale Spirit (+4,71%) au motif qu'un rapprochement conduirait à des prix plus élevés pour les passagers. Les autres grandes compagnies ont dans la foulée grimpé, American prenant 1,49%, Delta 1,59% et United 2,99%.

Le fabricant de pick-up électriques Rivian, qui peine à accélérer sa production, a chuté de 14,54% après avoir fait part de son intention de proposer sur le marché pour 1,3 milliard de dollars d'obligations. WW International, qui propose les régimes minceur Weight Watchers, s'est envolé de 79,07% après avoir annoncé l'acquisition de la société Sequence, qui vend des consultations en ligne avec des spécialistes de la gestion du poids.

Les Bourses baissaient mercredi, encore éprouvées par les propos du patron de la Réserve fédérale américaine de la veille qui ont ouvert la porte à une politique monétaire plus restrictive qu'anticipé, dopant le dollar et faisant bon- dir les taux courts américains.

Vers 08H25 GMT (09H25 HEC), la Bourse de Paris cédait 0,12%, celle de Londres 0,19%, celle de Milan 0,28%. Francfort était stable 0,02%, profitant d'une bonne nouvelle venue de la production industrielle qui a rebondi en janvier, suggérant que l'activité allemande pourrait échapper à la récession. En Asie, Tokyo a bien résisté (+0,48%) grâce à la baisse du yen face au dollar mais la Bourse de Hong Kong a perdu 2,35% après les avertissements de Jerome Powell, mais aussi devant la perspective d'un contrôle renforcé du secteur financier chinois par Pékin.

Le patron de la Fed Jerome Powell a fait chuter les places occidentales mardi en se tenant prêt à accélérer de nouveau le rythme des hausses du principal taux directeur de l'institution et le pousser plus haut que prévu afin de lutter contre l'infla-

tion persistante aux Etats-Unis. "La Fed a toujours insisté sur le fait qu'elle décidait en fonction des données économiques et les commentaires de Powell semblent refléter cette approche au vu des récentes statistiques", plus robustes que prévu, estime Michael Hewson, analyste de CMC Markets. Mais "alors que les marchés étaient focalisés sur ses commentaires sur la désinflation début de février, il ne l'a mentionnée qu'une seule fois dans sa déclaration", constate l'expert.

La Fed avait bien ralenti ses hausses des taux début février en optant pour une montée de 25 points de base mais cette fois, les investisseurs tablent désormais majoritairement sur une hausse des taux de 50 points de base lors de la prochaine réunion du Comité de politique monétaire de la Fed dans deux semaines. Le pic du principal taux directeur de la

Fed pourrait ainsi dépasser les 5,1%, taux maximal qui était anticipé par l'institution en décembre.

C'est ce que suggère la forte poussée du taux américain deux ans qui évolue au plus haut depuis 2007, au-dessus de la barre des 5%. Toutefois "cela pourrait s'inverser si les chiffres de l'emploi cette semaine ou des prix à la consommation la semaine prochaine déçoivent", note M. Hewson.

Dans ce contexte, les investisseurs surveilleront au cours de la séance le rapport Jobs qui mesure le nombre d'emplois vacants aux Etats-Unis et les créations d'emplois dans le seul secteur privé qui seront publiées dans l'enquête mensuelle ADP/Stanford Lab. Ils écouteront ensuite le nouveau M. Powell qui s'exprimera cette fois devant la commission des services financiers de la Chambre des représentants.

### BOURSE DE PARIS

## Qui sont les plus grands actionnaires du CAC 40?

Une étude d'Euronext publiée ce mardi a identifié les plus importants actionnaires de l'indice parisien. Les groupes familiaux, dont la famille Arnault, arrivent en tête devant BlackRock, l'Etat français et... l'Etat norvégien. C'est une tâche ardue: parvenir à identifier l'ensemble des actionnaires du CAC 40, l'indice principal de la Bourse de Paris.

Euronext, l'opérateur de la place parisienne, n'y est d'ailleurs pas parvenu à 100%. Dans une étude publiée ce mardi, le groupe explique avoir identifié environ 61% des actionnaires du CAC 40. L'une des difficultés est que les investisseurs ne sont tenus de déclarer leurs participations à l'Autorité des marchés financiers qu'à partir du seuil de 5% du capital ou des droits de vote. Néanmoins, sur cette base (\*) relativement importante, Euronext a dressé la typologie des porteurs

du plus important indice de la Bourse de Paris sur l'année 2021. Il en ressort que les groupes familiaux dominent, avec un pourcentage total de détention des groupes du CAC 40 de 21,5% (en pourcentage de capitalisation totale de l'indice). Suivent les géants d'actifs avec 20,7%, les actionnaires individuels, avec 4,6%, les Etats et fonds souverains avec 4,2%, puis les investisseurs industriels (pour simplifier les entreprises non financières) avec 2,7%.

### Bond des cours du luxe et changement de composition

Le poids des actionnaires familiaux peut s'expliquer par la prédominance des acteurs du luxe dans la capitalisation du CAC 40. D'ailleurs le plus important actionnaire du CAC 40 n'est autre que la famille Arnault avec 7,4% de l'indice. Rappelons que la fa-

mille détient directement et indirectement 47,35% de LVMH, la plus importante capitalisation du CAC 40 (un peu plus de 410 milliards d'euros à l'heure actuelle) qui représente environ un sixième du poids total de l'indice, de l'ordre de 2.350 milliards d'euros en 2021.

La famille Hermès (4,6%), qui possède 66,6% du célèbre sellier du même nom, la famille Bettencourt-Meyers (3,3%), qui détient 33,3% de L'Oréal, la famille Pinault (1,6%), dont la holding Artémis détient 41,7% de Kering, et la famille Dassault (1,2%) font également partie du top 10.

La famille Dassault, via sa holding GIMD (groupe industriel Marcel Dassault) possède 40,2% des actions de l'éditeur de logiciels Dassault Systèmes et détient 62,2% de l'avionneur Dassault Aviation, qui possède lui-même 24,6% de Thales.

En l'espace de cinq ans, c'est-à-dire depuis 2016, le poids des actionnaires familiaux a nettement progressé, passant de 10% à, donc, 21,5%. Ce qui peut s'expliquer par la montée en puissance du luxe: l'action LVMH a été multipliée par quatre environ entre fin 2016 et fin 2021. Les inclusions de Dassault Systèmes (en 2018) et d'Hermès (en 2020) dans l'indice jouent aussi. De même que celle d'Eurofins, dernier arrivé dans le CAC en 2021 et détenu à 33% par la famille du fondateur Gilles Martin, et l'arrivée de Stellantis à la place de PSA.

Le groupe issu de la fusion entre le constructeur français et Fiat Chrysler a indirectement permis à la famille Agnelli, via sa holding Exor qui détient 14,35% de Stellantis, de rentrer dans le cercle des actionnaires familiaux du CAC 40.

### BOURSE

## Les actions restent sur la défensive après Powell

Les principales Bourses européennes évoluent en légère baisse mercredi au lendemain des déclarations plus fermes du président de la Réserve fédérale sur les taux américains. À Paris, le CAC 40 .FCHI perd 0,19% à 7.325,62 points vers 09h05 GMT. A Londres, le FTSE 100 .FTSE cède 0,25% et à Francfort, le Dax .GDAXI est quasiment stable (-0,04%). L'indice EuroStoxx 50 .STOXX50E est également inchangé, avec un repli de 0,01%, le FTSEurofirst 300 .FTEU3 abandonne 0,1% et le Stoxx 600 .STOXX de 0,2%. Les actions peinent à se relancer après l'audition de Jerome Powell mardi au Sénat américain lors de laquelle celui-ci a adopté un ton qualifié par John Plassard chez Mirabaud de "lucide et hawkish" sur la politique monétaire.

Compte tenu de la solidité de l'économie américaine, la Fed pourrait être amenée à augmenter ses taux d'intérêt plus que prévu, a déclaré son président, relançant

ainsi les spéculations sur des hausses d'un demi-point et sur le niveau final des taux. Selon le baromètre en temps réel Fed-Watch, la probabilité d'un relèvement des taux d'un demi-point dans deux semaines est évaluée à 70% contre 30% lundi. FED-WATCH Jerome Powell sera entendu à 15h00 GMT à la Chambre des représentants cette fois mais les investisseurs attendent surtout la publication vendredi du rapport mensuel du département du Travail américain.

"Ce qui compte le plus, c'est le chiffre des créations de postes (...). S'il est élevé, disons 300.000 ou plus, alors le marché s'inquiétera", a déclaré Patrick Spencer, chez RW Baird. Les économistes interrogés par Reuters tablent en moyenne sur un ralentissement des créations de postes à 203.000. Aux valeurs, Thales TCFPPA perd 2,86%, les analystes de JPMorgan jugeant les résultats du groupe mitigés, avec notamment des performances un peu légères dans les

secteurs défense et aérospatial et des prévisions de marges pour 2024 "peu enthousiasmantes". Casino CASPA cède 6%, le groupe de distribution étudiant la possibilité de réduire à nouveau sa participation dans la chaîne de supermarchés brésilienne Assai.

A Francfort, Adidas ADSGn.DE recule de 1,32% après avoir dit prévoir une forte réduction du dividende et Continental CONG.DE grimpe de 4,37%, l'équipementier anticipant une augmentation de ses marges 2023.

Cette performance permet à l'indice Stoxx de l'automobile .SXAP (+0,48%) d'afficher la plus forte progression. A contrario, le secteur de la chimie .SX4P cède 1,26%, pénalisé par le recul de Symrise SY1G.DE (-3,18%) et de Givaudan GIVN.S (2,93%), visés par une enquête internationale sur système présumé d'entente sur les prix et d'abus de position dominante dans le secteur des parfums.

INÉDIT ET RÉVOLUTIONNAIRE

# Ils font pousser des électrodes dans des tissus du corps

*Des scientifiques suédois sont parvenus à développer des électrodes dans des tissus vivants, en l'occurrence dans le cerveau, le cœur et la nageoire caudale de poissons-zèbres. Cette découverte exceptionnelle ouvre la voie vers l'intégration de circuits électroniques biocompatibles à l'intérieur du corps pour comprendre et soigner notamment les maladies nerveuses.*

**O**n le sait, les électrodes implantées dans le cerveau peuvent déjà atténuer certains symptômes neurologiques, et ils ouvrent la voie à des traitements prometteurs pour la maladie de Parkinson ou Alzheimer. Seul obstacle : la liaison entre le circuit électronique et les tissus biologiques. La bioélectronique classique s'appuie sur une conception fixe et statique qui complique son intégration aux systèmes de signaux biologiques vivants. En clair, l'électronique et les tissus vivants ne sont pas compatibles ! Pour remédier à cette incompatibilité, des scientifiques des universités de Linköping, Lund et Göteborg ont mis au point une méthode permettant de créer de manière dynamique des matériaux conducteurs souples sans substrat dans l'environnement biologique. Grâce à cette méthode, il est possible de créer des matériaux mous, sans substrat et électriquement conducteurs dans les tissus vivants. Pour cela, ils ont injecté un gel composé d'enzymes utilisées comme « molécules d'assemblage » pour faire pousser des électrodes dans les tissus biologiques, en l'occurrence de pois-

sons-zèbres et de sangues médicinales, mais aussi dans des échantillons d'aliments (bœuf, porc, poulet et tofu). Dans une approche thérapeutique connue sous le nom de médecine bioélectronique, ce gel permet de ne pas endommager les tissus mous et donc de réduire les performances à long terme d'un implant. Plus précisément, ce gel comprend une oxydase pour générer du peroxyde d'hydrogène in situ, une peroxydase pour catalyser la polymérisation oxydative, un monomère conjugué hydrosoluble, un polyélectrolyte avec des contre-ions pour la réticulation covalente et un tensioactif pour la stabilisation. Avec ce cocktail, les auteurs ont pu induire la polymérisation et la gélification subséquente dans différents environnements tissulaires. Prometteurs, voire révolutionnaires, leurs résultats pourraient conduire à la formation de circuits électroniques entièrement intégrés dans des organismes vivants. « Le contact avec les substances du corps modifie la structure du gel et le rend électriquement conducteur, ce qu'il n'est pas avant l'injection. En fonction du tissu, nous pouvons également ajus-

ter la composition du gel pour déclencher le processus électrique, explique Xenofon Strakosas, chercheur au LOE et à l'université de Lund. Les substances chimiques endogènes produites par l'organisme suffisent à provoquer le développement des électrodes, et contrairement aux autres expériences du même genre, il n'est pas nécessaire de procéder à des modifications génétiques ou d'utiliser des signaux externes comme la lumière ou l'énergie électrique. Ces mêmes scientifiques ont également démontré que cette méthode pouvait cibler le matériau conducteur électronique sur des structures biologiques spécifiques, créant ainsi des interfaces de stimulation nerveuse appropriées.

## Aucun effet secondaire

Pour leur expérience, les chercheurs ont ainsi réussi à former des électrodes dans le cerveau, le cœur et la nageoire caudale de poissons-zèbres, ainsi qu'autour du tissu nerveux de sangues médicinales. Ce qui signifie, qu'à terme, il pourrait être possible de créer des circuits électroniques entièrement intégrés à l'intérieur des organismes biologiques.

ÉTONNANTE, FUTURISTE ET SENSATIONNELLE

## La Formule 1 volante Airspeeder Mk3 se dévoile

Après de nombreux vols d'essai en version drone, le concept de Formule 1 des airs, Airspeeder Mk3, vient d'être dévoilé. Le bolide piloté est doté d'un turbogénérateur à hydrogène. Avec lui, il sera capable d'atteindre une autonomie de 300 kilomètres et une vitesse de pointe de 360 km/h. La voiture de course volante Airspeeder Mk3 refait parler d'elle. Après plus de 350 vols d'essai et deux courses de démonstration en prototype télécommandé, voici maintenant le concept de la version pour pilote. L'aéronef conçu par la marque Airspeeder d'Alauda Aeronotics affiche des performances impressionnantes, avec une vitesse de pointe à 360 km/h et une autonomie de 300 kilomètres. Le bolide quadrimoteur qui est de type eVTOL mesure 5,73 mètres de long, 3,62 mètres de large et 1,44 mètre de hauteur.

Ses performances restent étonnantes en raison de sa masse prévue pour 950 kilos. Alors que les moteurs de la version drone étaient alimentés par les seules batteries embarquées, le système est désormais totalement différent. Il y a bien toujours des batteries, mais de volume moins conséquent, puisqu'elles sont alimentées par un turbogénérateur à hydrogène. Il est censé délivrer une puissance de 1 000 kW (1 340 ch).

Une IA pour assister le contrôleur de vol La chambre de combustion a été inspirée des techniques d'impression 3D employées par l'industrie aérospatiale pour la conception de moteurs de fusée. L'impression additive a également été exploitée pour concevoir les cardans des rotors blindés. Enfin, une Intelligence artificielle est embarquée pour ajuster automatiquement l'angle d'inclinaison pour le décollage et le vol. Avec cet ensemble, selon le concepteur, l'Airspeeder Mk4 sera capable de passer d'un départ arrêté à sa vitesse maximale de 360 km/h en 30 secondes. En finalité, ce bolide sera le mix entre une Formule 1 et un avion de chasse. Pour jouer dans sa catégorie, il faudra bien évidemment qu'il existe des courses taillées sur mesure. Sur ce point, la firme est ambitieuse puisqu'elle compte réaliser ses premières compétitions dès 2024.

SANTÉ

## Ce pansement électronique accélère la guérison

**D**es chercheurs de l'université Northwestern, aux États-Unis, ont créé un nouveau type de pansement métallique qui accélère la guérison des plaies. Les chercheurs se sont intéressés au « pied diabétique », autrement dit au problème d'ulcération des pieds chez les personnes atteintes de diabète, suite à une neuropathie. Les ulcères peuvent mettre longtemps à guérir, ce qui peut conduire à une infection, voire même à l'amputation. Ce problème touche 15 à 25 % de la population diabétique. Afin de réduire la durée de guérison pour limiter le risque d'infection, les chercheurs se sont tournés vers l'électrothérapie. Ils ont créé une électrode qui se pose directement sur la plaie afin d'y appliquer une stimulation électrique. Leurs résultats, publiés dans la revue *Science Advances*, montrent une accélération de la guérison de 30 % dans les tests sur des souris avec des séances de 30 minutes d'électrothérapie par jour.

### Un pansement connecté qui surveille la guérison

L'électrode est composée d'une partie centrale qui se pose directement sur la plaie, et d'un anneau qui l'entoure. Elle est reliée à une bobine afin d'être alimentée par induction électromagnétique, éliminant les fils. Les chercheurs ont opté pour une électrode en molybdène, un métal utilisé dans l'électronique et présent dans l'alimentation, et qui peut être résorbé par le corps. Ainsi, il n'est pas nécessaire d'enlever l'électrode qui disparaîtra d'elle-même, ce qui évite de perturber la cicatrisation de la plaie. Au fur et à mesure que la plaie guérit, le taux d'humidité diminue, ce qui augmente l'impédance électrique. L'électrode peut mesurer l'impédance et envoyer les données par NFC. Cela permet donc de s'assurer du bon déroulement de la guérison. Les chercheurs comptent tester leur pansement sur des animaux plus grands, avant de passer aux humains.

CYBERSÉCURITÉ

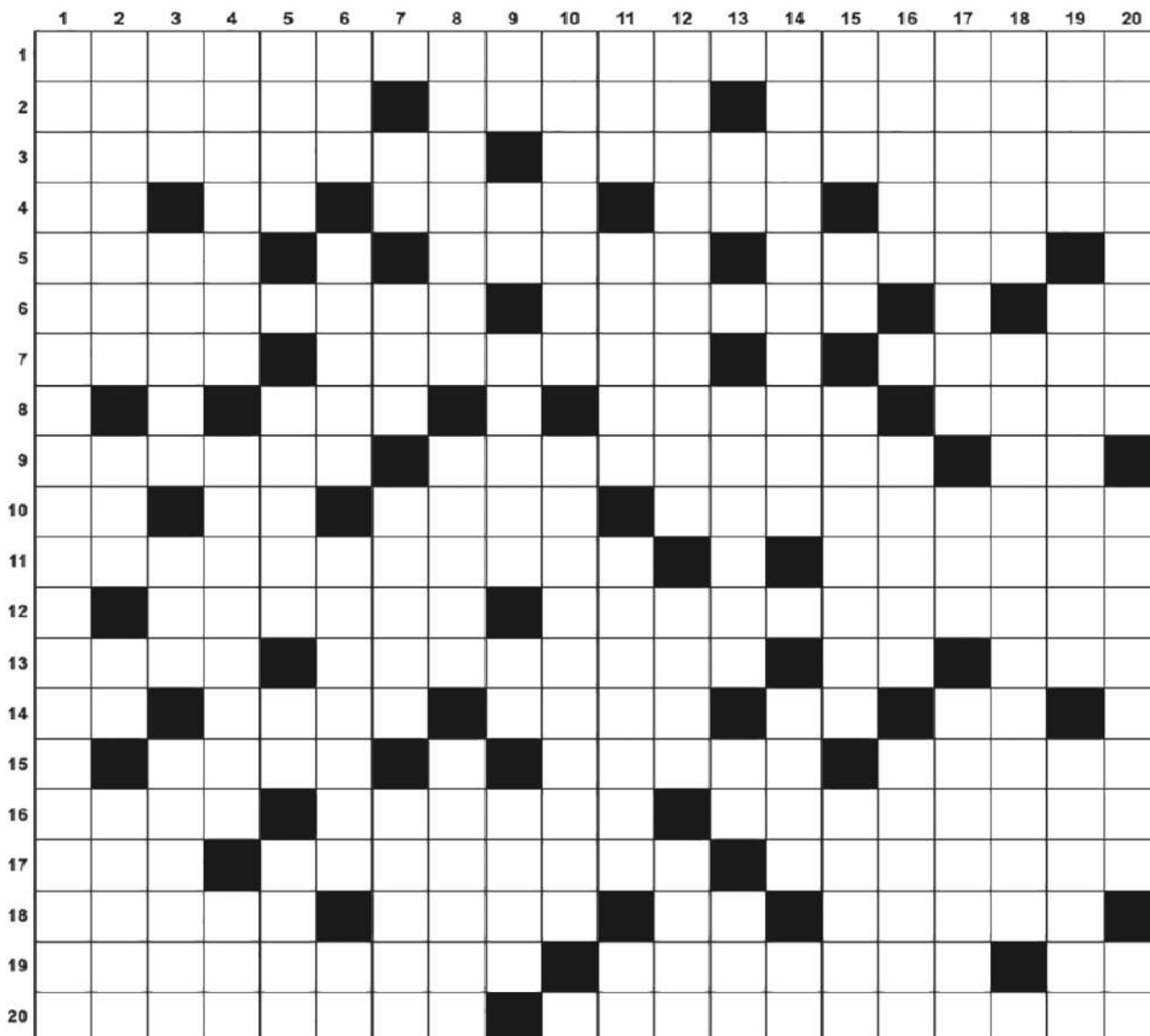
## Twitter et Microsoft sont dans le viseur du gouvernement américain

**A**fin de lutter contre les ransomwares et leurs effets de plus en plus dévastateurs dans tous les secteurs, les États-Unis pointent du doigt la sécurité insuffisante chez les big tech. Le pays envisagerait notamment une loi qui ferait porter la responsabilité aux entreprises technologiques si leurs pratiques ou logiciels comportent des risques excessifs. Les grandes entreprises technologiques sont actuellement dans le viseur du gouvernement américain à cause de protocoles insuffisants en matière de cybersécurité. Jen

Easterly, directrice de l'Agence pour la cybersécurité et la sécurité des infrastructures (CISA), une agence du département de la Sécurité intérieure des États-Unis, a affirmé que les logiciels mal conçus et les pratiques dangereuses facilitent les ransomwares. Ceci aurait notamment pour effet de paralyser des secteurs comme l'énergie, la production alimentaire, les hôpitaux ou les écoles. Selon Bloomberg, elle a plus spécifiquement pointé du doigt Microsoft et Twitter, indiquant qu'ils devraient faire plus pour inciter les

utilisateurs à mettre en place l'authentification multifactorielle (MFA). Avec ce service, en plus de son identifiant et de son mot de passe, l'utilisateur doit fournir au moins une autre information, comme un code à usage unique, afin de pouvoir se connecter. Ceci, alors que Twitter vient d'annoncer que la plateforme rendrait payante la double authentification par SMS. Apple cité pour ses bonnes pratiques Jen Easterly soutient la création d'une législation pour faire porter la responsabilité aux entreprises si

leurs produits comportent un risque excessif. Selon elle, seulement un quart des entreprises clientes de Microsoft, et un tiers de leurs comptes administrateur, activent le MFA. D'après le dernier rapport de Twitter, datant de 2021, seulement 3 % des utilisateurs de la plateforme utilisent le MFA. La directrice de la CISA a toutefois encouragé les entreprises à suivre l'exemple d'Apple. Environ 95 % des utilisateurs iCloud ont activé le MFA car il s'agit du paramétrage par défaut.



**Horizontalement**

1 Chanson de Georges Brassens (4 mots). 2 Elle protège le lit de bébé.- Pays d'Asie.- Calmée. 3 Fruit.- Il fabrique légalement un produit qui peut provoquer la mort. 4 Champion.- Personnel.- Elle aussi tue, mais vendue légalement.- Transformation.- Elle est présentée en fin de cursus. 5 Érodai.- Ayrton Senna est mort sur son circuit.- Tarin. 6 Loueur d'attelages.- Baguette de bois.- Note. 7 Quand il passe, la conversation est interrompue par un long silence.- En Suisse, pièce d'or de vingt francs.- Pour appeler. 8 Roue à gorge.- Il a de très grands membres.- Vitesse résiduelle d'un navire. 9 Ci-dessus.- Convertisseurs de fonte en acier.- Dieu solaire. 10 Personnel.- Se jette dans l'Océan Arctique.- Elle fait le trottoir.- Localisation et fréquence des tremblements de terre. 11 Régresser.- Reproduire. 12 Parler local.- Réparation sommaire. 13 Personnes bavardes.- Souffrance morale.- Préposition.- Pointe de terre. 14 Article.- Commune de l'Orne.- Aspira.- Symbole.- Lettre grecque. 15 Marteau de carrier.- Déféquer.- Sa voiture ferme la marche. 16 Langues de programmation.- Action de renverser toutes les quilles.- Affection cutanée. 17 Sport olympique.- Hurlera.- Bigot. 18 Esclave.- Avoir la bouche ouverte.- Personnel.- Composition musicale le plus souvent religieuse. 19 Insultent.- Arriva à destination.- Chef-lieu de canton de la Seine-Maritime. 20 Cresson alénois.- Propriétaires.

**Verticalement**

1 Chanson de Georges Brassens (3 mots). 2 Plante à fleurs jaunes ou blanches.- Porte les gros titres.- Dans le coup.- Délays. 3 Mais où et donc or ni ...- Angles inférieurs aux angles droits.- Elle emploie moins de dix salariés.- Peuvent être tirés par la voyante. 4 Langue indo-européenne.- Colorasses.- Il est maintenant automatisé. 5 Continent.- Il fut cinq fois Président du Conseil.- Film de Spielberg.- Bienheureux. 6 Il se récolte dans les paluds.- Serpent de verre.- Naïve.- Jeu de stratégie. 7 Article.- Convendra.- Chantiers de carénage.- Maintenir les parois d'une cheminée. 8 Alcaloïde toxique.- Soude.- Il ne fait pas le bonheur. 9 Chef-lieu de canton de la Marne.- Messieurs.- Unité de vitesse.- Abréviation religieuse.- Hameau aux Antilles. 10 En forme de vase renflé.- Tissu de coton écossais gaufré. 11 Douze romain.- Couleur.- Agrandir une galerie.- Fleuve italien. 12 Roches magmatiques.- Diminution de poids d'une monnaie dû à l'usage.- Monceau. 13 Article.- Jolie dans un conte musical de Philippe Chatel.- Électronvolt.- Légumineuse. 14 Ces gilets protègent les hommes du G.I.G.N. (2 mots).- Interjection.- Cale. 15 Arbre d'Amérique.- Approuvé par la suite.- Ils vivent dans l'isolement.- Sas. 16 Garnit de planchettes de bois.- Acteur français.- Nous inquiétons. 17 Maladie avec présence de calculs.- Flagelle court.- Elle aurait besoin de soleil. 18 Peut créer des liens.- Énervement. 19 Arrivées.- Dans l'Antiquité grecque, principal magistrat.- Exciter. 20 État de calme.- Construction.- Traditions.

## NOUVELLE TOYOTA PRIUS (2023)

**Que vaut-elle en plug-in hybride ?**

*Plateforme, moteurs, design : la Prius 2023 change tout. De philosophie, surtout ! À la sobriété légendaire, elle promet d'ajouter dorénavant le plaisir et les performances. Promesses tenues ? En attendant sa commercialisation, prévue pour juin 2023, l'Auto-Journal est allé chercher des réponses au volant d'un exemplaire de pré-série...*

Il aura fallu un quart de siècle à la Prius pour se débarrasser de son apparence disons... singulière, devenue le symbole d'une forme d'écologie aussi enthousiasmante, pour les "bagnolards", qu'un steak de soja dans l'assiette d'un amateur de viande rouge.

Cela ne l'a pas empêchée de rencontrer un succès phénoménal sur notre planète surchauffée : 6 millions d'exemplaires depuis 1997. Respect ! Mais depuis quelque temps, elle n'est plus la seule à mixer pé-trole et électricité.

L'offre s'est suffisamment étoffée, ces dernières années (y compris chez Toyota d'ailleurs, avec la Corolla "h"), pour que l'automobiliste soucieux de réduire ses émissions de gaz à effet de serre ne soit plus obligé de s'effrayer au volant d'une berline aussi ostensiblement "militante".

Les ventes de la Prius fléchissent depuis 2016. D'où l'urgence pour Toyota de revoir sa copie. Nouvelle plateforme, nouvelle motorisation (hybride rechargeable, uniquement pour le marché européen) et nouveau look : Toyota est cette fois reparti d'une feuille blanche...

Autrefois raillée pour son physique, la plus célèbre des hybrides peut désormais prétendre au titre de la plus belle voiture de l'année... Exit la lourdaude berline tri-corps actuelle : la Prius 2023 prend des allures de coupé, avec son pare-brise ultra-incliné, ses poignées de porte arrière camouflées, ses porte-à-faux réduits et ses ailes délicieusement gonflées (+ 2,2 cm). Un dessin empreint de dynamisme, la nipone perdant en hauteur (1,42 m) comme en longueur (4,60 m) ce qu'elle gagne en empattement (2,75 m), c'est-à-dire 5 cm. Ces nouveaux canons ne sont évidemment pas sans conséquences sur le volume habitable.

**Aspects pratiques sacrifiés sur l'autel du style**

Sans surprise, avec davantage d'espace entre les essieux, les genoux des passagers

installés sur la banquette restent à bonne distance des sièges avant. Pas besoin de jouer des coudes, même si la place centrale ne convient guère à un adulte. Gare en revanche à la hauteur sous plafond ! Courbage d'échine obligatoire pour les personnes mesurant plus de 1,80 m, à cause du pavillon surbaissé. Autre point faible pour une voiture à vocation familiale, le coffre de 284 dm<sup>3</sup>. Un volume inférieur à celui de la plupart des citadines. Et pas le moindre rangement sous le plancher pour y glisser ne serait-ce qu'une trousse de toilette. Ses concepteurs ne s'en cachent pas : les aspects pratiques ont été sacrifiés sur l'autel du style. Pas sûr que les taxis, gros consommateurs de Prius, restent sur la même longueur d'onde !

**101 CH DE PLUS AU MENU**

Difficile également de ne pas faire la moue en découvrant l'habitacle, nettement moins sexy que l'extérieur. D'autant que l'aspect des plastiques n'est pas franchement flatteur. C'est dur et ça sonne creux ! Seule la partie supérieure du tableau de bord profite d'un revêtement tendre. Un peu "just" de la part d'une voiture que Toyota nous vend à présent comme une gravure de mode aux accents premium. Fort heureusement, la grande tablette centrale de 12,3 pouces confère une touche de modernité à l'ensemble, avec des interfaces agréables, réactives et intuitives. Bon point aussi aux commandes de climatisation autonomes, faciles d'accès. La Prius 5 fait aussi sa révolution mécanique. 101 ch de plus au menu : elle ne boxe plus dans la même catégorie. L'actuelle Prius hybride rechargeable se contente de 122 ch.

**A la chasse des VW hybrides rechargeables ?**

La nouveauté, qui prendra sa place au mois de juin, double quasiment la mise grâce à un inédit 4 cylindres de 148 ch, associé à un moteur synchrone de 163 ch, alimenté par une batterie lithium-ion de 13,6 kWh de capacité brute (8,8 kWh au-

paravant). Puissance combinée : 223 ch. De quoi enquiquiner les compactes hybrides rechargeables des groupes Volkswagen (Audi A3, Seat Leon, Skoda Octavia, VW Golf : 204 ch) et Stellantis (DS 4, Peugeot 308, Opel Astra : 225 ch), avec des performances qui n'ont plus rien à voir avec celles de ses neurasthéniques aînées...

En témoigne son excellent chrono annoncé (6,7 s) sur l'épreuve du 0 à 100 km/h, digne d'une Renault Clio R.S. Reprises vigoureuses, freinage facile à doser, direction plus directe, train avant accrocheur (jusqu'à certaines limites tout de même, cette berline tutoyant les 1 600 kg), mouvements de caisse maîtrisés et amortissement douillet, malgré des roues de 19 pouces sur notre voiture de pré-série : la nouvelle Prius nous a servi son lot de bonnes surprises lors de cette première prise en main.

**L'instrumentation numérique exige des yeux de Lynx**

Réjouissant, après tant d'années de conduite soporifique... Il n'en reste pas moins quelques défauts héréditaires : la boîte eCVT est toujours aussi pressée d'envoyer le moteur se dégourdir les bielles dans les tours, lorsqu'on presse un peu trop vigoureusement la pédale d'accélérateur.

Ce phénomène d'emballement est, heureusement, moins inconfortable que jadis. Mais le conducteur peste surtout contre le manque de simplicité de certaines commandes qui l'oblige à jongler longuement avec les boutons au volant pour intervenir sur les aides à la conduite ou moduler l'intensité du freinage régénératif (3 niveaux).

L'instrumentation numérique, qui s'affiche sur un petit écran de 7 pouces éloigné du conducteur, exige des yeux de lynx, quand elle ne disparaît pas en partie derrière le volant, selon la taille du conducteur et sa position de conduite.

**HONDA****Les moteurs thermiques dureront au-delà de 2040**

D'après le PDG de Honda, les moteurs thermiques vont survivre au-delà de 2040 à cause du manque d'infrastructure de recharge pour véhicule électrique accessible à tous.

La transition vers l'électrique ne va pas se faire en un jour, ni même en une décennie. L'UE vient d'ailleurs de subir un revers sur le sujet. Les thermiques ont encore de nombreuses années à vivre et c'est exactement ce qu'en pense Honda.

Le PDG de Honda, Toshihiro Mibe, a déclaré dans une récente interview avec Reuters que les moteurs à combustion interne ne devraient pas disparaître avant au moins 2040. L'une des raisons majeures de cette affirmation sont les problèmes d'infrastructure de recharge.

« L'infrastructure de recharge n'est pas à l'endroit où elle devrait être pour nos clients », a-t-il déclaré sans ambages.

Ce n'est pas un nouvel argument et il est important que les hauts dirigeants des constructeurs automobiles reconnaissent cette réalité, d'autant plus que les gouvernements de nombreux pays poussent fortement avec des incitations pour les véhicules électriques.

Mibe a également précisé qu'il faisait la distinction entre ses préférences personnelles et l'industrie dans son ensemble. « Je travaille dans le domaine du développement de moteurs depuis plus de 30 ans, donc personnellement, c'est un peu menaçant. Mais je dois séparer mes propres sentiments de ce qui est le mieux pour l'entreprise. »

**K1****Le projet secret de Porsche est un SUV sportif à sept places**

La famille Porsche devrait accueillir un nouveau phénomène, qui ne devrait pas voir le jour avant 2027, mais sera beaucoup plus grand que ses frères et sœurs. Porsche a beau mettre en avant ses 911 et ses glorieux faits d'armes sur les circuits automobiles, il n'en oublie pas que ce sont surtout ses SUV qui séduisent ses clients et font gonfler ses ventes. C'est donc en stratégie avisée que le constructeur a choisi de développer un nouveau véhicule familial, le premier chez Porsche capable d'embarquer sept passagers.

Les Macan et autres Cayenne devraient accueillir un petit frère nettement plus grand qu'eux. Celui-ci n'est pas prévu avant 2027 et porte pour le moment

un nom de code pour le moins évocateur : K1. Très peu d'informations ont filtré à son sujet, mais il apparaît déjà que ce dernier prendra la forme d'un grand crossover. Ce qui ne fait aucun doute en revanche, c'est la motorisation qui servira à propulser l'engin. Il s'agira d'un véhicule 100 % électrique, la transition étant d'ores et déjà actée chez Porsche. En effet, bien avant l'arrivée du K1, le constructeur de Stuttgart aura déjà eu le loisir d'agrandir sa gamme électrique actuelle, il est vrai, seulement composée du Taycan.

**80 % de Porsche électriques avant 2030**

Le futur K1 reposera sur la plate-forme PPE du groupe Volkswagen auquel Porsche

appartient. Il devrait profiter du plus grand bloc batterie disponible sur cette architecture, soit 100 kWh. Mais celle-ci serait différente de ce que propose actuellement le groupe, puisqu'il serait question d'une tension de 920 V, qui devrait permettre des capacités de recharge rapide encore plus impressionnantes que celles du Taycan.

C'est en 2024 que Porsche prévoit d'accélérer sur l'électrique avec d'une part le très attendu Macan électrique, mais aussi le duo de sportives composées du Boxter et du Cayman. Enfin, si tout se passe selon les plans annoncés par le constructeur allemand, 2026 devrait être l'année du Cayenne. Finalement, seule l'incontournable 911 manque à l'appel. La reine des spor-

tives, véhicule totem de la marque, devrait compléter la gamme électrique en dernier. Cette stratégie menée tambour battant vise à faire de Porsche un constructeur automobile qui réalisera 80 % de ses ventes en électrique dès 2030. L'arrivée d'un nouveau modèle chez Porsche est un événement assez rare pour être remarqué. Le cas du futur K1 est d'autant plus emblématique qu'il se détourne des codes habituels de Porsche pour répondre à une problématique pratique. Pour autant, les rares fuites le concernant évoquent un design très sportif, à l'opposé du flegme d'un Cayenne.

Source : Carbuzz

## Saisie de 115 tonnes de produits alimentaires

Le ministère de la Défense nationale a rendu public, hier, le nouveau bilan réalisé par les différentes unités et détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) au courant de la période allant du 1 au 7 mars courant.

Ce bilan fait état de la saisie d'immenses quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 115 tonnes. Des saisies opérées lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, précise un communiqué du ministère. Tandis que 9 autres individus ont été arrêtés, et (07) fusils de chasse, 19 quinquas de tabacs, 7381 unités de différentes boissons, ajoute la même source.

### L'UN DES PAYS D'AFRIQUE LES PLUS ENDETTÉS

## Le Maroc demande au FMI une ligne de crédit de 5 milliards de dollars

Le Maroc a officiellement demandé au FMI une ligne de crédit modulable (LCM) de 5 milliards de dollars, dans un contexte de fort endettement du royaume, a indiqué l'institution dans un communiqué. «Compte tenu de la solidité des cadres de politique économique et du bilan du Maroc, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a l'intention de recommander l'approbation d'un accord au titre de la LCM en faveur du Maroc», explique le communiqué publié lundi soir. Le conseil d'administration du FMI a examiné lundi la demande des autorités marocaines et doit se réunir de nouveau dans les prochaines semaines pour prendre une décision.

La demande de Rabat, attendue, survient alors que le pays maghrébin vient de sortir de la liste grise des pays soumis à une surveillance renforcée du Groupe d'action financière (Gafi), organisation de lutte contre le blanchiment. Une sortie dont dépendait l'éligibilité du Maroc à la LCM.

Ce mécanisme de financement aide les pays à se prémunir contre des chocs extérieurs grâce à un accès immédiat à des ressources du Fonds, sans conditionnalité a posteriori, rappelle le FMI. «Les autorités marocaines entendent traiter la ligne de crédit modulable comme un dispositif de précaution», précise le communiqué. «Le

FMI est disposé à continuer d'aider le Maroc à faire face aux risques découlant d'une conjoncture mondiale très incertaine», conclut-il. Ces dernières années, le Maroc a eu recours à une autre facilité de crédit, la ligne de précaution et de liquidité (LPL). Le royaume chérifien est l'un des pays les plus endettés d'Afrique. «L'Etat a besoin de s'endetter non seulement sur le marché intérieur pour combler le déficit budgétaire mais aussi en devises pour parer au déficit abyssal de la balance commerciale, à 312 milliards de dirhams (31 mds USD) pour 2022, presque 23%-24% du PIB», remarque l'économiste Najib Akesbi. «Le recours à l'emprunt extérieur est aussi le signe qu'il y a des difficultés à s'approvisionner sur le marché intérieur», souligne Najib Akesbi, qui s'inquiète par ailleurs de «l'opacité» des conditions d'accès, de remboursement et de coût de la LCM.

Le Maroc fait face à une situation économique difficile en raison de la flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants et une croissance ralentie. Fin décembre, la Banque centrale du Maroc (BAM) avait dû relever son taux directeur de 50 points de base, à 2,50%, afin de juguler la forte poussée inflationniste (+6,6% en 2022).

Agence

### La Chronique d'Anouar El Andaloussi

## La réindustrialisation du pays par la valorisation des ressources naturelles nationales, un défi majeur

Depuis plusieurs années la part de l'industrie dans le PIB chute 'année après année, sans qu'elle soit compensée par la valeur ajoutée des services industriels et/ou technologiques. Dans les pays développés, la part des services augmente en permanence alors que l'industrie baisse. Aujourd'hui, en Algérie, si les services représentent une part significative dans le PIB, elle est le fait d'activités de services basiques (transports, restauration, commerce, réparation de petits outillages, services domestiques, ...).

Notre économie n'a pas encore atteint un développement technologique suffisant pour abandonner les activités industrielles comme l'industrie manufacturière. L'apprentissage technologique se fera encore dans le cadre de cette industrie qui a besoin de services techniques et technologiques sophistiqués. La réindustrialisation du pays n'est pas un choix, mais une nécessité absolue. La diversification des exportations n'est que le résultat d'une industrialisation, sinon quoi exporter si notre industrie est incapable de produire des produits de qualité et compétitifs sur les marchés extérieurs.

Mais dans quelles directions doit se faire cette réindustrialisation : 1. Dans la valorisation des ressources naturelles. Nous

avons remarqué, à travers les ACR (Avantage Comparatif Révélés) que l'avantage compétitif est très important lorsqu'il s'agit de produits à base de matières premières locales ou de facteurs de transformation locaux (énergie par exemple). C'est le cas notamment des produits de la pétrochimie (engrais), de la chimie (Ciments), de la sidérurgie etc... Il est vrai que tous ces produits bénéficient du facteur énergie (gaz et électricité). 2. Dans les produits au voisinage de ces ACR, mais aller au-delà de ce que les ACR peuvent prédire pour défier ces avantages comparatifs. 3. Dans les nouvelles industries où la compétition internationale laisse encore des places aux nouveaux arrivants tant que les positions dominantes et les barrières à l'entrée ne sont pas encore établies. C'est le cas notamment des énergies renouvelables en se positionnant sur des segments de la chaîne de valeur grâce à la disponibilité de l'énergie fossile et celle renouvelable en même temps ; l'occasion est offerte avec le programme national des 15000 Giga mais à condition de sortir de la formule usitée actuellement par les maîtres d'ouvrages « formule EPC ». Cette formule, assimilée à l'ancienne formule du « Clé en main », n'est pas de nature à favoriser les apprentissages parmi les acteurs locaux de la filière et risque

d'exclure les opérateurs locaux, encore petits pour répondre aux exigences de l'EPC. In fine, la réindustrialisation du pays est un défi majeur et notre force est dans les potentiels naturels (Gaz, électricité, phosphate, énergie solaire, hydrogène vert, mines, et métaux rares...). Ainsi, nous pourrions avoir une position dominante sur tout ou partie d'une chaîne de valeur ; bien entendu, il ne faut rester au niveau de l'extraction et de la première transformation, au contraire il faut allonger le plus possible l'intervention des acteurs locaux dans la chaîne de valeur en y intégrant des inputs et des technologies des autres filières (électrochimie, électronique, chimie industrielle, électromécanique et métallurgie...).

Il appartient à l'Etat de définir cette stratégie industrielle en arrêtant les priorités, identifiant les acteurs, définissant les incitations et un système de pilotage serré articulé à des contrats solides mettant en relation les incitations et les résultats obtenus avec les filières valorisant les potentiels naturels du pays. C'est une affaire de moyen et long terme ; le tout est de commencer immédiatement pour un meilleur positionnement dans l'économie mondiale.